

# Comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Direction  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement



---

## SOMMAIRE ■■■

SOMMAIRE.....	2
FINANCEURS .....	4
ACTIVITES ET OPERATIONS REALISEES SUR LA RESERVE NATURELLE EN 2021 .....	5
1. ACTIONS REALISEES OU NON REALISEE EN 2021 ET PREVISIONNEL .....	6
2. CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL .....	10
CS 1 : Suivi des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade.....	10
CS 2 : Appui aux projets de recherches géologiques.....	10
CS 4 : Étudier la dynamique et la structure de la population d’iguanes des Petites Antilles.....	11
CS 6 : Suivi global de la population de <i>Melocactus</i> de la réserve.....	12
CS 7 : Suivi de la population de <i>Melocactus</i> sur des stations identifiées.....	12
CS 8 : Suivi sanitaire et de la croissance de <i>Melocactus intortus</i> .....	12
CS 17 : Étudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation .....	12
CS : 20 Mise en défend de <i>Melocactus intortus</i> .....	12
CS 9 : Suivre la reproduction des oiseaux marins et limicoles (nicheurs et potentiellement nicheurs) notamment la petite sterne et l’huitrier d’Amérique. ....	14
CS 10 : Suivi des autres populations d’espèces nicheuses (passereaux).....	15
CS 11 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve. .....	17
CS 12 : Suivi de l’évolution du nombre de pontes de tortues marines .....	18
CS 16 : Définir et rechercher les espèces invasives ou potentiellement invasives. ....	19
3. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT .....	20
SP 1 : Assurer les tournées de surveillance .....	20
SP 3 : Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives .....	21
SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire .....	21
4. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL .....	22
IP 1 : Nettoyer les sites .....	22
5. COMMUNICATION ET PEDAGOGIE, CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION.....	23
CC 1 : Réaliser une exposition permanente .....	23
CC 2 : Création d'un sentier de découverte sur le thème de la géologie .....	24
CC 3 : Réalisation d’un topoguide.....	24
CC 4 : Réaliser des supports de communication .....	24
CC 10 : Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook .....	25

6.	PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION.....	26
	PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire .....	26
	PA 3 : Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations .....	27
	PA 4 : Participer aux manifestations locales.....	27
	PA 5 : Renforcer le lien entre la population et la réserve .....	27
7.	CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL .....	28
	CI 1 : Balisage et aménagement du sentier (pédestre, cycliste, équestre) .....	28
	CI 3 : Entretien du bornage.....	28
8.	MANAGEMENT ET SOUTIEN .....	28
	MS 1 : Former les prestataires touristiques .....	28
	MS 2 : Soutenir la commune dans son projet de gestion des déchets .....	29
	MS 8 : Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de La Désirade.....	31
	MS 11 : Assurer la formation sur les espèces et les écosystèmes de la réserve et la géologie .....	32
	MS 13 : Accueillir et encadrer des stagiaires.....	33
	MS 14 : Renforcer l'équipe de surveillance avec des écovolontaires .....	33
	MS 15 : Rédiger et publier des rapports et compte-rendu .....	34
	MS 18 : Rechercher d'autres financements .....	35
	MS 23 : Participer aux plans d'action iguanes.....	36
	MS 24 : Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe .....	37
	MS 29 : Maintenance des équipements et des locaux.....	38
	MS 26 : Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales.....	38
	TABLE DES ANNEXES .....	39

## FINANCEURS



*Illustrations de la page de couverture : © RN.*

## Activités et opérations réalisées sur la réserve naturelle en 2021



Le comité consultatif du 3 avril 2014 a acté le fait que les actions visant les espèces protégées ou ayant une forte valeur patrimoniale qui sont programmées dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle puissent bénéficier à l'ensemble du territoire désiradien. Ainsi, les actions menées par l'équipe de gestion ne se limitent pas qu'à la Réserve mais concernent plus largement la totalité de la Désirade, comme c'est le cas par exemple pour les prospections de recherche d'iguanes et d'Espèce Exotiques Envahissantes (EEE) ou bien pour l'appui au projet de restauration de la Pointe Colibri.

La plupart des actions décrites ci-dessous ont été mises en œuvre en ce sens. Elles se déclinent selon les thématiques suivantes :

- Amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégés
- Protection et conservation des espaces et espèces protégés
- Surveillance du territoire et police de l'environnement
- Création d'infrastructures d'accueil et de découverte de la réserve
- Communication et éducation à l'environnement
- Renforcement de la coopération régionale et internationale
- Optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions

Ce rapport d'activité présente les actions qui ont pu être réalisées en 2021 sous forme de fiches action au format du Plan de Gestion.

L'année 2021 a été particulière du fait du contexte sanitaire et social et des conséquences inédites qui en ont découlées. L'équipe des Réserves a œuvré afin de limiter au maximum l'impact des nouvelles contraintes de confinement et de distanciations sur les actions à mener. Quand bien même, de nombreuses actions n'ont pas pu être réalisées cette année et ont été reportées à plus tard, en raison de l'épidémie de Covid-19 ou pour d'autres raisons (logistiques ou organisationnelles).

Les actions non réalisées ne seront pas détaillées dans ce rapport.

En 2021, le plan de gestion 2021-2025 de la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade a été validé par le Comité Consultatif ; il a également reçu un avis favorable à la validation de la part du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Le plan de gestion est actuellement à l'étude par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), dernière étape du processus de validation.

## 1. Actions réalisées ou non réalisées en 2021 et prévisionnel

x : action non réalisée en 2021

✓ : action réalisée en 2021

	Action non prévue
	Action prévue – priorité 1
	Action prévue – priorité 2
	Action prévue – priorité 3

Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>CS</b>	<b>Connaissance et suivi du patrimoine naturel</b>							
CS01	Suivis des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade.	1	✓	✓				
CS02	Appui aux projets de recherches géologiques	1	X	✓				
CS03	Suivi de l'évolution des affleurements	1	X	X				
CS04	Etudier la dynamique et la structure de la population d'Iguanes des Petites Antilles	1	✓	✓				
CS05	Etudier la structure et l'utilisation du territoire de l'Iguanes des Petites Antilles	3	✓	X				
CS06	Suivi global de la population de <i>Melocactus</i> de la réserve	1	✓	✓				
CS07	Suivi de la population de <i>Melocactus Intortus</i> sur des stations identifiées	1	✓	✓				
CS08	Suivi sanitaire et de la croissance de <i>Melocactus intortus</i>	1	✓	✓				
CS09	Suivre la reproduction des oiseaux marins et limicoles	1	✓	✓				
CS10	Suivre les autres populations d'espèces nicheuses (passereaux)	2	✓	✓				
CS11	Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve	1	✓	✓				
CS12	Suivis de l'évolution du nombre de pontes de tortues marines	1	✓	✓				
CS13	Recenser les échouages	2	✓	✓				
CS14	Inventorier les sites inféodés au Scinque de la Désirade	3	✓	X				
CS15	Participation à la réalisation d'un inventaire de la population de chauve-souris	3	X	X				
CS16	Définir et rechercher les espèces animales invasives ou potentiellement invasives	1	X	✓				
CS17	Etudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation	1	X	X				
CS18	Réaliser un inventaire floristique	3	X	X				
CS19	Participer aux études, inventaires ou suivis sur la population de Gaïac de Désirade	2	X	X				
CS20	Mise en défend de <i>Mélocactus Intortus</i>	1	✓	✓				

Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CS21	Réaliser une cartographie des habitats sur la réserve	1	✓	X				
CS22	Etudier les populations d'arthropodes sur la réserve	2	✓	X				
<b>MS</b>	<b>Management et soutien</b>							
MS01	Former les prestataires (taxis visite guidée de l'île) pour l'encadrement des visiteurs	1	X	✓				
MS02	Soutenir la commune dans son projet de gestion des déchets	2	✓	✓				
MS03	Re végétalisation et balisage des accès	2	✓	X				
MS04	Encadrement des prélèvements de roches	1	X	X				
MS05	Mise en défens de parcelles	1	✓	✓				
MS06	Limiter l'impact des caprins et ovins	1	X	X				
MS07	Améliorer le statut de protection des sites de reproduction des Iguanes des Petites Antilles	1	X	X				
MS08	Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de la Désirade	3	✓	✓				
MS09	Assurer la formation sécurité et risque (secourisme)	1	X	✓				
MS10	Assurer la formation Animation Nature	2	✓	✓				
MS11	Assurer la formation sur les espèces et les écosystèmes de la réserve et la géologie	2	✓	✓				
MS12	Renforcer la coopération avec-les éleveurs de cabris	1	X	X				
MS13	Accueillir et encadrer des stagiaires	2	✓	✓				
MS14	Renforcer l'équipe de surveillance avec des éco volontaires	1	✓	✓				
MS15	Rédiger et publier des rapports et compte-rendu	1	✓	✓				
MS16	Assurer le financement de la réserve	1	✓	✓				
MS17	Assurer le suivi administratif de la réserve	1	✓	✓				
MS18	Rechercher d'autres financements	2	✓	✓				
MS19	Evaluer annuellement le plan de travail	2	✓	✓				
MS20	Evaluer le plan de gestion	2	X	X				
MS21	Participer aux assemblées générales de RNF	1	X	X				
MS22	Participer aux colloques sur les espaces protégés	2	X	X				
MS23	Participer au plan national d'actions iguanes	1	✓	✓				
MS24	Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe	1	✓	✓				
MS25	Participer au futur plan d'action sur les Forêts sèches	1	X	X				

Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MS26	Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales	3	✓	✓				
MS27	Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles	3	X	X				
MS28	Échanger avec les autres gestionnaires de la Caraïbe	3	X	X				
MS29	Maintenance des équipements et des locaux	1	✓	✓				
MS30	Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels	2	✓	✓				
MS31	Assurer la formation juridique, commissionnement et assermentation	1	X	✓				
MS32	Entretien de la pépinière de Gaïacs	1	✓	X				
<b>CC</b>	<b>Création de supports de communication et de pédagogie</b>							
CC01	Réaliser une exposition permanente	1	✓	✓				
CC02	Création d'un sentier de découverte sur le thème de la géologie	1	✓	✓				
CC03	Réalisation d'un topoguide	1	✓	✓				
CC04	Réaliser des supports de communication	2	X	✓				
CC05	Rédition de la plaquette d'information sur les oiseaux	3	X	X				
CC06	Réaliser et diffuser des films documentaires sur la réserve et son patrimoine	3	X	X				
CC07	Mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique de la réserve	3	X	X				
CC08	Présenter les objectifs de gestion de la réserve	2	X	✓				
CC09	Mettre à jour, éditer et diffuser la plaquette de présentation	2	X	X				
CC10	Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook	2	✓	✓				
<b>PA</b>	<b>Prestations d'accueil et d'animation</b>							
PA01	Communiquer auprès des médias	2	X	✓				
PA02	Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire	1	✓	✓				
PA03	Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations	3	X	✓				
PA04	Participer aux manifestations locales	2	X	✓				
PA05	Renforcer le lien entre la population et la réserve	2	X	✓				
<b>SP</b>	<b>Surveillance du territoire et police de l'environnement</b>							
SP01	Assurer les tournées de surveillance	1	✓	✓				
SP02	Surveiller l'introduction éventuelle de l'Iguane Commun	2	✓	✓				
SP03	Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives	1	✓	✓				

Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
SP04	Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire	2	X	X				
SP05	Renforcer la collaboration police justice	2	X	X				
<b>IP</b>	<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>							
IP01	Nettoyer les sites	1	✓	✓				
<b>CI</b>	<b>Création et maintenance d'infrastructures d'accueil</b>							
CI01	Balilage et aménagement du sentier (pédestre, cycliste, équestre)	2	X	✓				
CI02	Améliorer les conditions de reproduction des espèces nicheuses sensible au dérangement	2	✓	X				
CI03	Entretien le bornage	1	✓	✓				
CI04	Sécuriser les constructions présentes sur la réserve	1	X	X				

## 2. Connaissance et suivi du patrimoine naturel

CS 1		CS 1 : Suivi des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 1.1</b>	-	<b>Améliorer la connaissance de la géologie sur la réserve</b>
<b>Description</b>	Se tenir informé de l'évolution des connaissances sur la géologie pour permettre d'affiner la compréhension de la mise en place et l'évolution de La Désirade et centraliser les données sur ce sujet.	
<b>Mise en œuvre 2021</b>	En 2021, des membres du réseau de géologue de l'Université des Antilles sont venus sur la Réserve Géologique afin d'en faire un modèle 3D à l'aide de photographies prises par drone. Le rapport sera transmis courant 2022.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel de synthèse (nombre d'études menées, résumé des études) : 1</li> </ul>	

CS 2		CS 2 : Appui aux projets de recherches géologiques
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 1.1</b>	-	<b>Améliorer la connaissance de la géologie sur la réserve</b>
<b>Description</b>	Faciliter l'acquisition de connaissances sur La Désirade et la venue d'équipes de chercheurs. L'équipe de la réserve pourra apporter son soutien pour la préparation en amont de la mission et sur le terrain avec les moyens logistiques et humains disponibles.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projet de recherche soutenu : pas d'assistance de projet de recherches géologiques en 2021.</li> </ul>	
<b>Perspectives 2022</b>	En 2022, un premier stage en géologie sera proposé. Il s'agira de réaliser une synthèse structurale de haute résolution des structures tectoniques affectant les pillow lavas et le complexe de dyke. Le travail s'appuiera sur les travaux récents de l'équipe de recherche de l'université des Antilles. Un levé cartographique sera réalisé sur le terrain suivi d'une analyse tectonique des données au laboratoire Géosciences Montpellier de l'université des Antilles à Pointe à Pitre. Le travail inclura la production d'illustrations et de descriptions d'affleurements. Ces illustrations seront destinées à une valorisation dans le cadre des missions d'EEDD.	

<b>CS 4</b>		<b>CS 4 : Étudier la dynamique et la structure de la population d'iguanes des Petites Antilles</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 3.1</b>	-	<b>Améliorer la connaissance des populations d'iguanes des petites Antilles</b>	
<b>Description</b>	<p>Connaître en permanence l'état de la population (sanitaire, dynamique et estimation du nombre d'individus). Application du protocole CMR (capture, marquage et recapture) défini dans le Plan National d'Action.</p>		
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<p>La campagne de CMR sur la pointe des Colibris a été menée par l'association Le Gaïac. Pas d'implication de l'équipe de la RNN en 2021. Le Gaïac se charge de transmettre le rapport à la coordination du PNA Participation à la mise à jour de l'Atlas des IPA sur l'île de La Désirade. Les données saisies dans la base de données ont été transmises à Ardops Environnement qui coordonne l'étude.</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de présence sur le site : 8 journées de présence de février à mars</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2022</b>	S'impliquer dans la CMR organisée par l'association Le Gaïac		

CS 6	CS 6 : Suivi global de la population de <i>Melocactus</i> de la réserve
CS 7	CS 7 : Suivi de la population de <i>Melocactus</i> sur des stations identifiées
CS 8	CS 8 : Suivi sanitaire et de la croissance de <i>Melocactus intortus</i>
CS 17	CS 17 : Étudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation
CS 20	
Priorité 1	CS : 20 Mise en défend de <i>Melocactus intortus</i>

**OO 2.2 OO 2.2 - Améliorer les connaissances sur les habitats xérophiles de la réserve**

**Description**

Les objectifs sont : d’obtenir un état des lieux de la population de *Melocactus intortus* et d’identifier les menaces qui pèsent sur l’espèce ; d’effectuer un suivi de l’effectif sur des stations (croissance des individus, identification des menaces et surveillance) d’étudier la recolonisation d’un milieu et la succession des espèces dans le temps dans une zone soustraite au pâturage et de soustraire les individus à la prédation des cabris en attendant qu’un projet de gestion durable du cheptel soit mis en place.

- En 2021, 5 Mélocactus ont été reportés absents par rapport à 2020. Des prélèvements illégaux sont suspectés étant donné la disparition des enclos de protections de ces mêmes cactus. Ces potentiels prélèvements ont été réalisés dans le secteur « Météo », zone facilement accessible en voiture. Une protection reste nécessaire contre la divagation des caprins et ovins.
- Par rapport à 2020, 5 cactus juvéniles sont passés au stade adulte.
- Les cactus avec les tailles les plus importantes sont sur le site « Météo » et « Agave ». C’est aussi sur le site « Météo » que la plus grande croissance moyenne en hauteur et en diamètre a été observée en 2021.

	Météo	Man-cenillier	Agave	Morne rouge	Carbet
Diamètre moyen en 2021	34.0	19.0	28.0	20.6	23.3
Hauteur moyenne en 2021	37.9	12.8	32.3	14.9	17.3
Croissance moyenne diamètre 2020-2021	1.6	0.9	0	0	0.5
Croissance moyenne hauteur 2020-2021	6.9	1.1	3.7	0	0

**Mise en œuvre 2021**

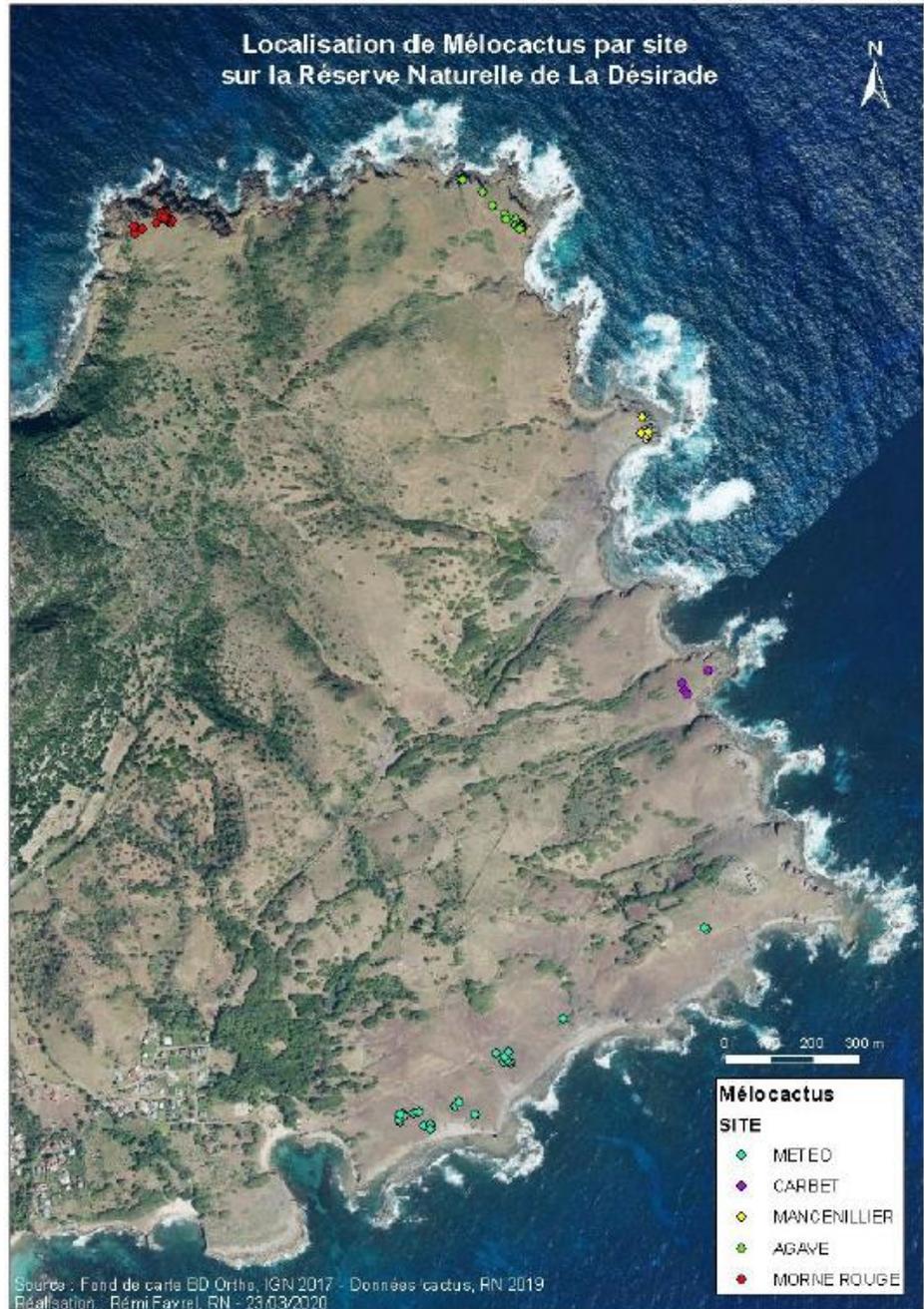
Croissance en hauteur et en diamètre (en cm) des Mélocactus en 2021 par rapport à 2020

- La construction d’un enclos ayant pour but de soustraire les cactus du site Mancenillier à la pression de prédation des cabris s’est achevée en 2021. Outre l’objectif de protection, il s’agit aussi de suivre l’évolution de la régénération naturelle et sensibiliser le public à l’importance de limiter la divagation des cabris, que ce soit pour l’espèce ou pour le milieu.



Finition de l’enclos de protection des mélocactus à Pointe Mancenillier (R. Delasalle, R. Berchel et C. Saint-Auret)

- Rapport produit (évolution de la population, mise en évidence des menaces) : Analyse des résultat depuis le début des suivis. Rapport non produit en 2021.
- Cartographie des stations de l'espèce : réalisée.
- Inventaire annuel des *Melocactus* : suivi sanitaire de 100% des cactus en réserve. Suivi complet de l'état des enclos de protection.



Indicateurs de réalisation

Prévisionnel  
2022

Ajouter des cactus au suivi afin de continuer à suivre une centaine d'individus.

CS 9

## CS 9 : Suivre la reproduction des oiseaux marins et limicoles (nicheurs et potentiellement nicheurs) notamment la petite sterne et l'huitrier d'Amérique.

Priorité 1

OO 5.1 - Améliorer les connaissances sur l'avifaune

### Description

L'objectif est de connaître en permanence la reproduction des espèces sensibles au dérangement.  
L'action prévoit un volet inventaire deux fois par mois de mars à juillet et un volet communication avec une transmission des informations aux naturalistes.

Le suivi des oiseaux marins et des limicoles nicheurs a été réalisé par Anthony Levesque dans le cadre de la convention ES/2019/002.

Le suivi de la reproduction des Petites Sternes et des limicoles nicheurs se fait lors de 4 comptages en mai et juin sur les sites favorables.

La Petite Sterne : 19 couples sur la Pointe Doublé (0 jeune produit), 1 couple sur Fanfan (nombre de jeune produit inconnu)

Le Gravelot de Wilson : Minimum deux couples et un poussin produit (site de la Pointe des Colibris)

L'Huitrier d'Amérique : Probablement deux couples (Pointe des Colibris et Pointe Doublé). Succès de reproduction non connu



Gravelot de Wilson (F.Delcroix)



Huitrier d'Amérique (F.Delcroix)

### Mise en œuvre 2021

Le suivi des oiseaux marins sur les falaises se fait depuis la mer lors de 4 comptages entre janvier et juillet.

Phaéon à bec jaune : 4 individus

Phaéon à bec rouge : Aucune observation

Sterne bridée : 157 individus dénombrés le 05/05 dont 12 juvéniles. 81 individus dénombrés le 19/07

Noddi brun : 35 individus (19/07). Aucun jeune observé.

Roche sur laquelle se reproduisent les oiseaux marins (E.Delcroix)



### Indicateurs de réalisation

- Rapport annuel (estimations annuelle du nombre de couples installés, dynamique de reproduction).

	<p>Le rapport annuel est en cours de production et sera transmis en 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et cartographie des sites de nidification.</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2022</b>	Poursuivre les suivis dans le cadre de la convention.

**CS 10** **CS 10 : Suivi des autres populations d'espèces nicheuses (passereaux)**

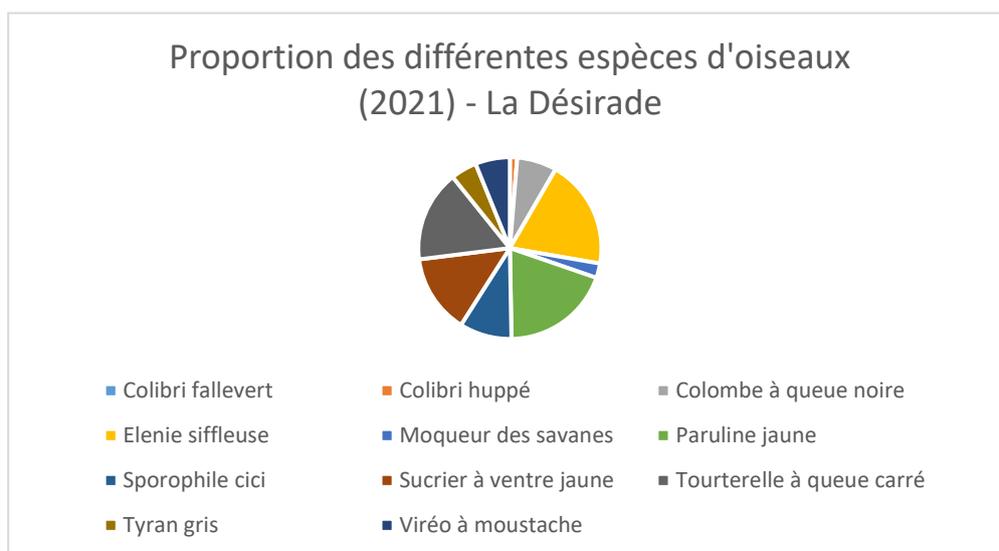
**Priorité 2**

**OO 5.1 - Améliorer les connaissances sur l'avifaune**

**Description**  
 L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les populations d'espèces nicheuses et d'effectuer un suivi sur le long terme.  
 L'action prévoit la mise en place de suivi selon le protocole STOC.

Il y a 4 circuits de dix points sur la Désirade dans le cadre du protocole STOC-EPS. Les suivis sont faits par Anthony Levesque et Eric Delcroix. Le premier passage a eu lieu le 20 et 21/04 et le second le 9 et 11/06.

Au total ce sont 541 oiseaux qui ont été dénombrés. Les résultats des suivis 2021



**Mise en œuvre 2021**



La Tourterelle à queue carré (F.Delcroix)



Elénie siffleuse (A.Levesque)



Paruline jaune (F.Delcroix)



Sucrier à ventre jaune (F.Delcroix)

Seulement 8 espèces sont présentes sur au moins 50% des points, à savoir la Tourterelle à queue carrée, la Paruline jaune, L'Elenie siffleuse, le Sucrier à ventre jaune, le Moqueur corossol, la Colombe à queue noire, le Sporophile ceci et le Viréo à moustaches

**Indicateurs de réalisation**

- Rapport annuel spécifique concernant l'analyse des données STOC EPS transmis en 2021

**Prévisionnel 2021**

Poursuivre le suivi en 2022

CS 11

CS 11 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve.

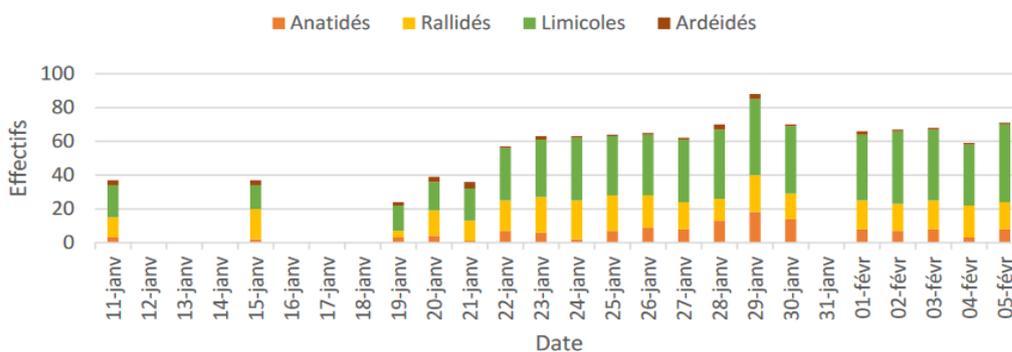
Priorité 1

OO 5.1 - Améliorer les connaissances sur l'avifaune

Description

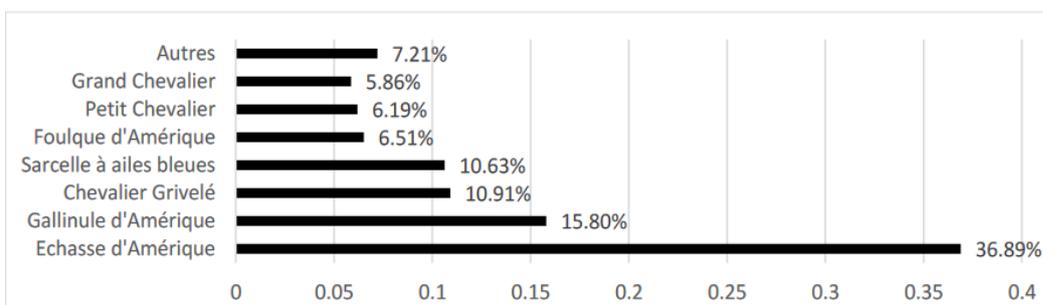
L'objectif est de connaître en permanence l'évolution et la dynamique des oiseaux présents ainsi que d'approfondir les connaissances sur les différentes espèces (reproduction, parcours migratoire).  
L'action prévoit un recensement et un comptage mensuel tous les 15 du mois.

Accueillir un étudiant pendant la période où les salines sont en eaux (janvier/mars) pour mener une étude sur la dynamique temporelle et spatiale de l'avifaune.



Effectifs cumulés des oiseaux d'eau observés

Mise en œuvre 2021



Abondance relative par espèce

Six espèces rencontrées sont considérées comme déterminantes pour la Guadeloupe: la Sarcelles à ailes bleues du fait de ses grands effectifs, l'Echasse d'Amérique et enfin quatre Ardéidés pour leur capacité à constituer des colonies. L'augmentation des effectifs est essentiellement dû à l'arrivée des Sarcelles à ailes bleues, des Echasses d'Amérique et des limicoles en halte migratoire.

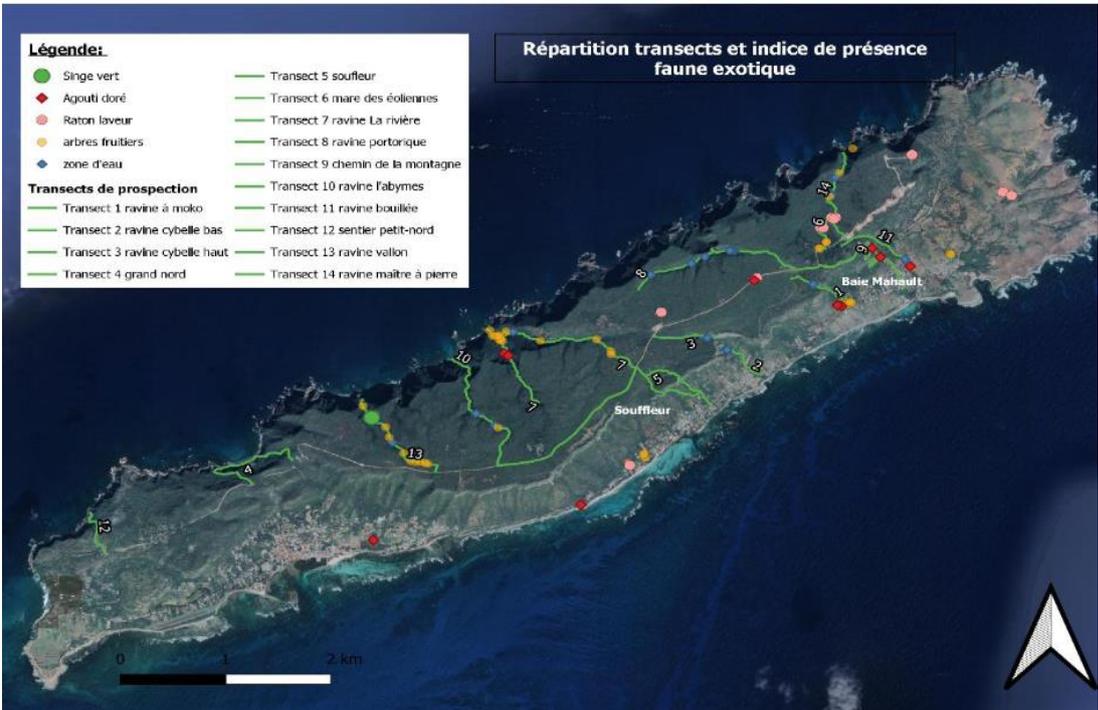
Indicateurs de réalisation

- Rapport annuel (estimation annuelle, graphique d'évolution des effectifs, analyses descriptives sur la spécificité des différentes espèces, phénologie des migrations) : rapport transmis et disponible sur le site des réserves.
- Cartographie de répartition sur les sites

Prévisionnel 2022

Poursuite des suivis

CS 12		CS 12 : Suivi de l'évolution du nombre de pontes de tortues marines
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 4.1</b>	-	<b>Améliorer les connaissances sur la reproduction et les menaces pour les tortues marines.</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de dynamiser le réseau local d'acteurs et d'améliorer les connaissances sur l'évolution du nombre de pontes.</p> <p>L'action prévoit d'appliquer le protocole standardisé de suivi par comptage traces (8 comptages par sites et par mois). Le traitement des données de terrain et la mise en place d'animations d'un réseau d'acteurs pour le suivi.</p>	
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<p>Contrairement à l'année 2020, le suivi de comptage traces n'a pas été financé par l'OFB en 2021. Les suivis se sont donc fait en interne et sans l'appui de bénévoles à cause du contexte sanitaire. Ainsi, seuls 2 comptages ont été effectués, le 23/08 et le 18/10 : 1 Tortue imbriquée et 2 Tortues vertes.</p> <p>Les données ont été saisies dans la base données et transmises à la coordination du PNA.</p> <p>Face au manque de continuité dans les données, il n'est pas possible de les comparer aux années précédentes.</p>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel (pourcentage de réalisation du protocole, bilan des activités de pontes) : pas de production de rapport</li> <li>• Transmission des données au coordinateur du RTMG : 3 données transmises</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2022</b>	Relancer les suivis CT sur les plages de la RNN.	

<b>CS 16</b>		<b>CS 16 : Définir et rechercher les espèces invasives ou potentiellement invasives.</b>
<b>Priorité</b>	<b>3</b>	
<b>OO 3.4</b>	-	<b>Assurer une veille sur l'iguane commun</b>
<b>OO 8.3</b>	-	<b>Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques.</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de conserver l'intégrité du patrimoine floristique et faunistique. Il s'agit de réaliser un inventaire des espèces invasives ou potentiellement invasives. Des tournées spécifiques seront mise en place (mangouste, singe vert, iguane commun, racoon, ...)</p>	
<b>Mise en œuvre</b> 2021	<p>Au cours d'un stage de Master 1, Louis Gillardin, a prospecté sur La Désirade pendant 4 semaines, le long de transects, à la recherche d'EEE. Un appel à témoin a permis de recueillir des signalements de la présence de singes verts. Des pièges photos ont été placés afin de confirmer la présence de ces espèces. Les agoutis et racoons présents sur La Désirade sont, avec le Rat noir les trois espèces exotiques les plus représentées avec une densité qui semble assez importante et ce sur l'ensemble de l'île.</p>  <p><b>Répartition transects et indice de présence faune exotique</b></p> <p><b>Légende:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Singe vert</li> <li>◆ Agouti doré</li> <li>● Raton laveur</li> <li>● arbres fruitiers</li> <li>● zone d'eau</li> <li>— Transect 5 souffleur</li> <li>— Transect 6 mare des éoliennes</li> <li>— Transect 7 ravine La rivière</li> <li>— Transect 8 ravine portorique</li> <li>— Transect 9 chemin de la montagne</li> <li>— Transect 10 ravine l'abymes</li> <li>— Transect 11 ravine bouillée</li> <li>— Transect 12 sentier petit-nord</li> <li>— Transect 13 ravine vallon</li> <li>— Transect 14 ravine maître à pierre</li> </ul> <p><b>Transects de prospection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Transect 1 ravine à moko</li> <li>— Transect 2 ravine cybelle bas</li> <li>— Transect 3 ravine cybelle haut</li> <li>— Transect 4 grand nord</li> </ul>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des espèces invasives ou potentiellement invasives : faite en 2021. Seule la mangouste n'a pas été rencontrée.</li> <li>• Cartographie par espèce : faite en 2021.</li> </ul> <p>Le rapport de stage est consultable sur le site des réserves.</p>	
<b>Prévisions 2022</b>	<p>Des prospections devraient être organisées afin d'approfondir les connaissances des gestionnaires sur le singe vert, connaître sa répartition et évaluer le nombre d'individus présents.</p>	

### 3. Surveillance du territoire et Police de l'Environnement

SP 1		SP 1 : Assurer les tournées de surveillance
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 2.3</b>	-	<b>Limiter les dégradations anthropiques</b>
<b>OO 7.2</b>	-	<b>Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'éviter les conflits d'usages, de sanctionner les infractions à la réglementation et d'assurer le rôle d'information et de prévention auprès des publics. Il s'agit d'assurer des tournées de surveillance avec une vigilance accrue (rôle préventif et répressif) et l'application de la réglementation.</p>	
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre de jours de présence sur la réserve / an</b> = 118 jours en 2021*</li> <li>• <b>Temps agents consacré à la surveillance</b> : estimé à 25% du temps agent sur place jusqu'en 2018. Depuis 2019, ce pourcentage a été réévalué à 60%.               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 118 jours.hommes de présence sur la RNDS*</li> <li>2. 31 jours.hommes de surveillance/police*</li> <li>3. 118** jours de présence sur la RNDS (32% des jours de l'année)</li> </ol> </li> </ul> <p>*Ce chiffre ne prend en compte que le temps des 4 agents commissionnés, passé à 2 depuis août 2021.**prise en compte de l'ensemble de l'équipe de cogestion</p> <p>En 2021 la surveillance/police a été faite par 4 agents commissionnés puis 2 à partir d'août. La police et surveillance est élargie à l'ensemble du territoire de la Désirade pour les espèces protégées et la circulation des véhicules en espaces naturels.</p> <p>1 PV contre X de saisie de ratons laveurs déposés devant le logement à La Désirade. Le Zoo de Guadeloupe a été constitué gardiens des deux jeunes individus. Toutefois d'autres infractions sont régulièrement rapportées et observées, il s'agit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La divagation d'animaux d'élevage identifiés dans la réserve</li> <li>2. Circulation de véhicule en réserve naturelle</li> <li>3. Prélèvement de <i>Melocactus</i></li> <li>4. Prélèvement de sable</li> <li>5. Nourrissage (voire manipulation des Iguanes des Petites Antilles)</li> <li>6. Braconnage des tortues marines</li> </ol> <p>En 2021, un suivi de la divagation des caprins et ovins en Réserve a été initié. Le nombre d'individus, la zone fréquentée et la présence ou non d'identification des bêtes sont relevés par les agents.</p>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse annuelle des heures de surveillance et de sensibilisation : 31 jours.hommes en 2021.</li> <li>• Synthèse annuelle des procès-verbaux et avertissements. Aucun</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2022</b>	<p>Rédiger les procédures contre X lors de constats de vol de <i>Melocactus</i>. Engager une démarche de concertation avec les éleveurs. Augmenter les tournées de surveillance et adapter les horaires en fonctions des infractions recherchées.</p>	

SP 3		SP 3 : Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives	
Priorité	1		
OO 3.4	-	Assurer une veille sur l'Iguane rayé	
OO 8.3	-	Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques.	
Description	L'objectif est de repérer la présence d'espèces invasives (singe vert, racoon, mangouste, chat, iguane rayé) et d'éviter l'installation de population et/ou limiter celles déjà présentes. Il s'agit d'effectuer des tournées de terrain dédiées dans des zones identifiées.		
Mise en œuvre 2021	Quatre semaines de surveillance, du 4 janvier au 13 février, prolongées d'un mois, à l'occasion d'un stage de Master 1. Il n'y a pas eu de capture d' <i>iguana iguana</i> en 2021.		
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures de surveillance : 4 semaines</li> <li>• Nombre d'individus contactés et capturés par espèce : Les données obtenues indiquent une très forte présence pour les agoutis, avec plusieurs stades représentés, 23 jeunes, 29 intermédiaires et 37 adultes ont été pris en photo à 90% de jour, avec une forte présence constatée entre 11h et 17h. Un maximum de trois individus ont été capturés en même temps. Pour le Raton laveur, les 27 individus, tous de même taille, ont été capturés de nuit entre 18h30 et 3h20 avec un maximum entre 22h et minuit. Aucune capture n'est faite sur plusieurs individus en même temps. De plus, les rats ont été pris en piège photo sur chacune des zones, uniquement de nuit avec un maximum de cinq individus sur une même capture. Enfin, trois chats et plusieurs chèvres ont été capturés de jour dans des ravines isolées au nord de l'île, indiquant des potentiels individus ensauvagés.</li> </ul>		

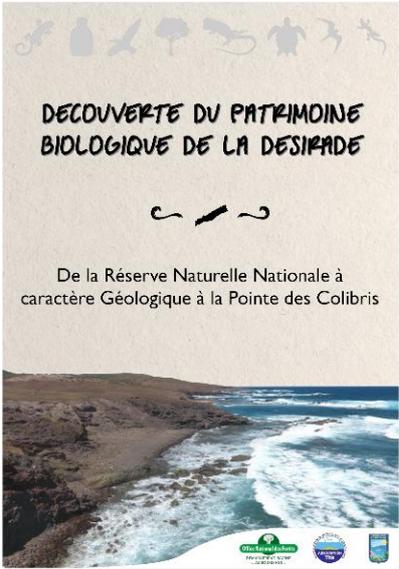
SP 4		SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire	
Priorité	2		
OO 6.4	-	Assurer une mutualisation des moyens	
Description	L'objectif est de renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire. Il s'agit de mettre en place une coopération de la part des gestionnaires avec les services de police ainsi que participer aux réunions annuelles ou ponctuelles.		
Mise en œuvre 2021	Les agents de police de la RN échangent régulièrement avec les gendarmes de la Désirade et la Police Municipale.  Une mission conjointe avec la Police Municipale, l'ONF, le Conservatoire du Littoral et les gardes a été effectuée dans le cadre d'une procédure d'occupation illicite d'un site du Conservatoire du Littoral.		
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de coopération engagés = 1</li> <li>• Compte rendu des réunions = 0</li> </ul>		
Prévisionnel 2022	Développer les relations avec les gendarmes et la police municipale et organiser des tournées de surveillance conjointe.		

#### 4. Interventions sur le patrimoine naturel

IP 1		IP 1 : Nettoyer les sites	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 7.4</b>	-	<b>Maintenir le matériel et les sites en bon état</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de maintenir les sites propres.            Il s'agit d'effectuer le nettoyage régulier des plages de la réserve et de mettre en place une fois par an une opération de nettoyage sur les autres plages de l'île avec des écovolontaires.</p>		
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<p>Nettoyage des plages par les gardes et quelques bénévoles.</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p><u>Ramassage de déchets le long des plages de la réserve par R. Berchel et A. Saint Auret</u></p> </div> </div>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de journée de nettoyage : 10</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2022</b>	<p>Poursuivre l'entretien des sites et impliquer d'avantage les écovolotaires pour ces missions. Proposer des opérations péagogiques de nettoyage du littoral avec les scolaires et le grand public.</p>		

## 5. Communication et pédagogie, création de supports de communication

CC 1		CC 1 : Réaliser une exposition permanente
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 6.1</b>	<b>- Créer des supports de communication</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est d'apporter de l'information aux visiteurs sur la géologie et les espèces emblématiques. Il s'agit de concevoir une exposition permanente à l'entrée de la réserve.	
<b>Mise en œuvre</b>	Chargés de missions	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de panneaux installés : Les panneaux installés à l'entrée de la RNN sont en bon état. Le panneau d'entrée de site de la Réserve Géologique a été mis en place.</li></ul>  <p><u>Panneau d'entrée de site de la Réserve Géologique</u></p>	

CC 2	CC 2 : Création d'un sentier de découverte sur le thème de la géologie
CC 3	CC 3 : Réalisation d'un topoguide
CC 4	CC 4 : Réaliser des supports de communication
<b>Priorité 1</b>	
<b>OO 1.4</b>	- <b>Améliorer la communication sur le patrimoine géologique</b>
<b>OO 6.1</b>	- <b>Créer des supports de communication</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de créer un sentier attractif et accessible pour permettre à un large public de découvrir la géologie.</p> <p>Il s'agit de concevoir une boucle permettant de découvrir la géologie ainsi que de mettre en place un sentier numérique.</p>
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<p>En 2020, sur la base des précédents travaux, le sentier, les points d'intérêts et les contenus ont été identifiés. Ce sentier porterait sur le patrimoine géologique mais aussi sur les patrimoines biologiques, historiques et archéologiques. Ce projet n'a pas été complété en 2021.</p> <p>Un livret de découverte du patrimoine biologique a été créé en interne. La version dématérialisée du livret est consultable sur le site des Réserves.</p> <div style="text-align: right;">  </div> <p style="text-align: right;"><u><a href="#">Page de couverture du livret de découverte du patrimoine biologique de La Désirade (12 pages)</a></u></p>
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matérialisation d'une boucle : réalisée</li> <li>• Mise en place de la signalétique : à définir</li> <li>• Mise en place de l'accès au sentier numérique : à mettre en place</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2022</b>	<p>Valider les sites d'intérêts géologiques sur le terrain.</p> <p>Initier la mise en place de la signalétique et l'accès au sentier sur l'application Sylvascope (audioguide).</p>

CC 10		CC 10 : Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook															
Priorité	2																
OO 6.2	-	Diffuser l'information liée à la réserve															
Description	<p>L'objectif est de faire connaître la réserve, communiquer sur les différentes actions entreprises et dynamiser et fluidifier les échanges.</p> <p>Il s'agit d'actualiser et mettre en ligne de nouveaux contenus (articles, documents de références, études et rapports). Ces outils doivent aussi servir à fluidifier les échanges avec les éco volontaires.</p>																
Mise en œuvre 2021	Mise en ligne des rapports de stages et supports de communication.																
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fréquentation annuelle du site internet</b> Les changements effectués sur le site par le nouveau web master n'ont pas permis d'établir des statistiques de fréquentation du site.</li> <li>• <b>Nombre d'articles mis en ligne /an</b> (sur les RNN des ilets de Petite Terre et de La Désirade)</li> </ul> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Publication d'articles sur le site</td> <td>9</td> <td>5</td> <td>14</td> <td>12</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table>						2017	2018	2019	2020	2021	Publication d'articles sur le site	9	5	14	12	12
	2017	2018	2019	2020	2021												
Publication d'articles sur le site	9	5	14	12	12												
Prévisionnel 2022	Créer une page Facebook à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de la cogestion ONF-Titè																

## 6. Prestations d'accueil et d'animation

PA 2		PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 6.2</b>	-	<b>Diffuser l'information liée à la réserve</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de sensibiliser et éduquer les scolaires de tous niveaux à l'environnement. Il s'agit de mettre en place des interventions thématiques en classe ou aux journées éducatives. Le personnel sera également chargé d'organiser des sorties pédagogiques sur le terrain et de participer à des projets pédagogiques.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	Personnel de la réserve.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'intervention effectuées : 2 (Fête de la science, Découverte des métiers de l'environnement)</li> <li>• Nombre de sorties pédagogiques organisées : 2 (Découverte des métiers de l'environnement, Initiation à l'ornithologie)</li> <li>• Nombre de projet pédagogiques suivis : 1</li> <li>• Nombre de classe et d'enfants sensibilisés : 4 classes (CM1, CM2 et 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) – 79 enfants</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p style="text-align: center;"><u>Sorties pédagogiques animées par l'animatrice nature et les gardes de la Réserve : Découverte des métiers de l'environnement et Initiation à l'ornithologie</u></p>	
<b>Prévisionnel 2022</b>	Le contexte sanitaire et social de l'année 2021 a empêché la réalisation de nombreuses sorties pédagogiques pour les scolaires et le grand public. Une dizaine de sorties sont déjà programmées pour 2022.	

<b>PA 3</b>	<b>PA 3 : Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations</b>
<b>PA 4</b>	<b>PA 4 : Participer aux manifestations locales</b>
<b>PA 5</b>	<b>PA 5 : Renforcer le lien entre la population et la réserve</b>
<b>Priorité 3</b>	
<b>OO 6.1</b>	<b>- Créer des supports de communication</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de sensibiliser et informer le grand public sur la protection de l'environnement. Il s'agit de mettre en place des interventions thématiques (au sein d'agences, d'établissements publics ou d'associations) ainsi que des sorties naturalistes sur le terrain.
<b>Mise en œuvre 2021</b>	En raison du contexte sanitaire, les fêtes de section et journées nationales qui devaient se tenir à La Désirade ont toutes été annulées. Aucune animation grand public n'a été menée en 2021.  Les étudiants en licence SVT - BGSTA-GEOS à l'UA ont réalisé une excursion de 3 jours à La Désirade accompagnés de leurs enseignants JF Lebrun de l'UA et JJ Cornée du CNRS. Sophie Le Loc'h les a accompagné afin de leur exposer les enjeux de préservation de la Réserve Naturelle. Cette sortie a également été l'occasion d'améliorer ses connaissances en géologie et d'échanger sur les dernières études réalisées sur la Désirade.
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'interventions mises en place : 0</li> <li>• Nombre de sorties naturalistes organisées : 1</li> <li>• Bilan annuel dans le rapport d'activité</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2022</b>	Si le contexte sanitaire le permet, développer les animations et sorties naturalistes à destination du grand public. Mettre en place des visites guidées de la RNDSD pour le grand public en partenariat avec l'office municipal du tourisme.

## 7. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

<b>CI 1</b>	<b>CI 1 : Balisage et aménagement du sentier (pédestre, cycliste, équestre)</b>
<b>CI 3</b>	<b>CI 3 : Entretenir le bornage</b>
<b>Priorité 2</b>	
<b>OO 2.3</b>	- <b> Limiter les dégradations anthropiques</b>
<b>OO 7.4</b>	- <b> Maintenir le matériel et les sites en bon état</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de limiter et canaliser la fréquentation dans certaines zones afin d'éviter le piétinement de la végétation et le dérangement d'espèces sensibles. Il s'agit de matérialiser le sentier sur tout le linéaire de la réserve. Le personnel établira également un schéma de circulation et procédera à l'aménagement de certaines portions.
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentier matérialisé : participation à l'aménagement du sentier sur la Pointe Colibri.</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2022</b>	Finaliser le projet de sentier numérique en réserve. Entretien régulièrement le bornage.

## 8. Management et Soutien

<b>MS 1</b>	<b>MS 1 : Former les prestataires touristiques</b>
<b>Priorité 1</b>	
<b>OO 1.4</b>	- <b> Améliorer la communication sur le patrimoine géologique</b>
<b>OO 3.3</b>	- <b> Limiter le dérangement des iguanes</b>
<b>Description</b>	L'objectif est d'instaurer un dialogue régulier avec les opérateurs. Leur apporter de la connaissance qu'ils puissent transmettre aux visiteurs et les sensibiliser aux bonnes pratiques (ex. : pas de nourrissage). Cela se traduit par la mise en place d'une démarche écotouristique et éco-gestes des prestataires (charte, formation).
<b>Mise en œuvre 2021</b>	La formation des opérateurs touristiques pilotée par l'équipe du PNA IPA n'a pas pu se tenir fin 2021 en raison du contexte social. Les supports pour cette formation sont réalisés (voir livret de découverte du patrimoine biologique de La Désirade).
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions organisés : 0</li> <li>• Nombre de sorties pour la formation des opérateurs : 0</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2022</b>	Reprogrammer la formation

<b>MS 2</b>		<b>MS 2 : Soutenir la commune dans son projet de gestion des déchets</b>	
<b>Priorité 2</b>			
<b>OO 7.4</b>		<b>- Maintenir le matériel et les sites en bonne état</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'aboutir à la fermeture définitive de la décharge et l'ouverture de la nouvelle déchèterie. La réserve soutient la commune dans ses démarches.</p>		
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<p>La décharge est actuellement le seul lieu dédié au stockage des échouages massifs de sargasses sur l'île de La Désirade depuis la restauration du site de la Pointe Colibri. Les gestionnaires accompagneront la commune dans la gestion de ces sargasses afin de minimiser au maximum les impacts dus à ce stockage. Participations aux réunions sargasses spécifiques à La Désirade en sous-préfecture.</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermeture définitive de la décharge</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2022</b>	<p>Poursuivre le dialogue avec l'équipe municipale.</p>		

# MS 6

## limiter l'impact des caprins et ovins

Priorité 1

OO 1.3 - Limiter l'érosion des sols

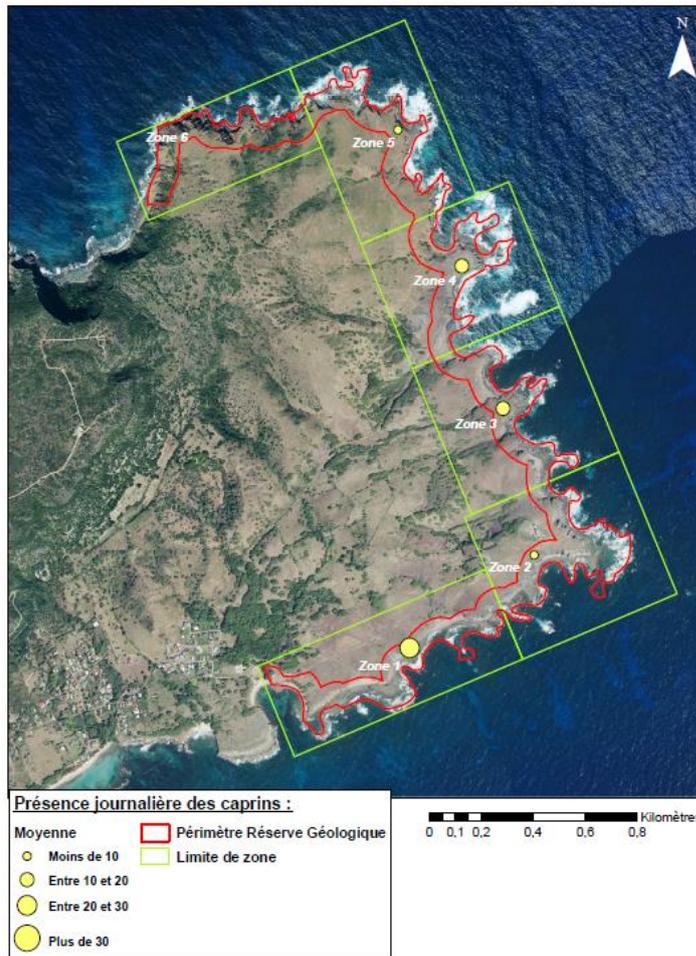
OO 2.1 - Limiter le pâturage sur la réserve naturelle

### Description

L'objectif est de faire cesser la divagation des troupeaux.

Le personnel de la réserve sera chargé d'identifier les animaux et leur propriétaire ainsi que d'envoyer des courriers de rappel à la réglementation. Ils tenteront de faire émerger un groupe de travail sur la problématique de l'élevage et ils participeront aux initiatives plus large sur la gestion des caprins et des ovins sur la Désirade.

### Mise en œuvre



La réserve de la Désirade fait face à une forte présence de caprins et ovins divagants. Afin de visualiser les zones les plus affectées par ce pâturage, une cartographie a été réalisée. Ainsi les zones ayant la concentration d'animaux la plus élevée (zone 1, 3 et 4) pourront faire l'objet d'une veille plus appuyée afin de limiter et mesurer l'impact de cette présence.

### Indicateurs de réalisation

- Nombre d'animaux identifiés
- Nombre de propriétaire identifiés
- Nombre de courriers envoyés
- Mise en place d'un groupe de travail

### Prévisions 2022

Poursuivre ce suivi pour en dégager des tendances et débiter un travail de dialogue avec les éleveurs et l'équipe municipale quant à la gestion des animaux divaguants.

<b>MS 8</b>		<b>MS 8 : Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de La Désirade</b>	
<b>Priorité</b>	<b>3</b>		
<b>OO 6.2</b>	-	<b>Diffuser l'information liée à la réserve</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de valoriser la destination écotouristique de La Désirade et de Petite Terre. La mise en place par la rédaction et la signature d'une convention de partenariat avec l'office du tourisme de la Désirade et l'organisation de rencontres annuelles.		
<b>Mise en œuvre 2021</b>	Des échanges réguliers ont lieu entre les gestionnaires et l'office municipal du tourisme. Réunion le 02/08 avec l'office du tourisme afin de mettre en œuvre des visites de la réserve géologique. Production d'un compte rendu de réunion.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	L'office relaie les différentes communications de la réserve. À l'inverse, les gestionnaires répondent aux sollicitations de l'office municipal du tourisme, par exemple pour être présent lors de manifestations comme la fête à cabrit (annulée cette année à cause de la crise sanitaire).		
<b>Prévisionnel 2022</b>	Rendre les visites guidées possibles et tester ce format.		

MS 11

## MS 11 : Assurer la formation sur les espèces et les écosystèmes de la réserve et la géologie

Priorité 2

OO 7.1

- Assurer une formation continue des agents

### Description

L'objectif est de permettre au personnel de la réserve d'assurer les protocoles scientifiques mis en place dans la réserve et d'améliorer leurs connaissances sur les écosystèmes, les espèces de la réserve et la géologie.

Le personnel de la réserve participera aux formations locales sur les écosystèmes et les espèces des milieux tropicaux.

### Mise en œuvre 2021

A. Ramsamy, R. Berchel, C. Saint-Auret ont participé à une formation en ornithologie dispensée par A. Levesque.

### Indicateurs de réalisation

- Bilan annuel de formation professionnelle : 1 formation ornithologique
- Nombre de jours effectués / personne / an : 1 journée pour 3 agents
- Détails des formations effectuées



Formation ornithologique des agents de la réserve

### Prévisionnel 2022

Lors de la création du sentier pédagogique de découverte de la Réserve Géologique, une formation du personnel de la Réserve pourra être effectuée afin de mettre à jour les connaissances relatives à la faune, la flore et la géologie.

L'animatrice nature sera également formée aux particularités de la Désirade.

Ces formations se feront en partie en interne mais également en accompagnant les différents naturalistes et scientifiques venant ponctuellement sur la Désirade.

<b>MS 13</b>		<b>MS 13 : Accueillir et encadrer des stagiaires</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 7.2</b>	<b>-</b>	<b>Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de renforcer l'équipe de la réserve naturelle. Les gestionnaires recrutent et encadrent des étudiants et des stagiaires.		
<b>Mise en œuvre</b>	Chargés de mission et conservatrice.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de stagiaire recruté : 2 étudiants en Master 1 à l'Université des Antilles Guadeloupe : Louis GILLARDIN sur une étude des EEE de La Désirade et Malo BRAQUIER sur l'étude de l'avifaune des deux salines de La Désirade.</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2022</b>	Recrutement d'un(e) stagiaire de Licence sur un sujet d'étude géologique de la réserve. Le travail consistera en la réalisation d'une synthèse structurale de haute résolution des structures tectoniques affectant l'unité «ophiolitique» constituée d'une unité de pillow-lava et surmontée d'une unité «felsique» en contact anormala avec la précédente.		

<b>MS 14</b>		<b>MS 14 : Renforcer l'équipe de surveillance avec des écovolontaires</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 7.2</b>	<b>-</b>	<b>Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de renforcer l'équipe de la réserve naturelle. Les gardes encadrent les écovolontaires et les impliquent dans les missions de terrain.		
<b>Mise en œuvre 2021</b>	En 2021 ce sont seulement 8 jours de bénévolat qui ont été réalisés sur La Désirade. Le contexte sanitaire a obligé les cogestionnaires à suspendre le bénévolat et limiter le nombre de bénévoles par mission pour répondre aux exigences réglementaires.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'écovolontaires intégrés = 179 bénévoles ont rejoint l'association en 2021 soit 36 bénévoles au prorata sur la RND.</li> <li>• Nombre d'équivalent temps plein sur l'année.</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2022</b>	Reprendre les missions d'écovolontariat à La Désirade si le contexte le permet.		

**MS 15****MS 15 : Rédiger et publier des rapports et compte-rendu**

<b>Priorité</b>	<b>1</b>
<b>OO 7.5</b>	<b>- Disposer d'une évaluation du travail réalisé</b>
<b>Description</b>	L'objectif est d'archiver et diffuser les comptes rendus des réunions et des missions scientifiques. Le personnel rédigera et publiera les rapports et comptes rendus concernant les activités réalisées sur la réserve. Un archivage numérique des données sera également réalisé.
<b>Mise en œuvre 2021</b>	4 rapports/comptes rendus concernant les activités de la réserve à la Désirade ont été rédigés en 2021 : le rapport suivi de la reproduction des Petites Sternes 2018/2020, le rapport de suivi 2021 des Melocactus et les deux rapports de stages de Master 1. Ils ont été diffusés et archivés sur le site des Réserves.
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de rapports/comptes rendus rédigés chaque année : 1</li><li>• Nombre de rapports/comptes rendus diffusés chaque année : 4</li><li>• Nombre de rapports/comptes rendus archivés chaque année : 4</li></ul>
<b>Prévisionnel 2022</b>	Les rapports et compte rendus des activités continueront à être publiés au fil de l'eau sur le site de la RNN.

## Description

L'objectif est de poursuivre les recherches de financements complémentaires afin d'accroître les moyens de la réserve notamment pour les opérations d'investissement.  
Le personnel assurera la constitution de dossier auprès des financeurs (appel d'offres AMP, TEMEUM, Mécénat, FEDER, ...).

Cloture des projets financés par l'OFB :

- Pointe Colibri (OFB) : les gardes ont réalisé le suivi des enclos de régénération jusqu'en juillet 2021.
- Réseau tortue marine Désirade (OFB) : l'association ne pouvant pas recruter un salarié à mi-temps pour poursuivre la mise en œuvre du projet, une consultation a été lancée pour externaliser la prestation. Les résultats de la consultation n'étant pas satisfaisants, il a été décidé conjointement avec l'OFB de cloturer le projet.
- Espèces exotiques envahissantes (DEAL) : dernières actions mises en places : veille EEE (singe vert, racoon, mangoustes) et cartographie de la pression de pâturage des cabrits en divagation.

**Mise en œuvre  
2021**
Financement obtenu dans le cadre du plan de relance :

Accompagnement des professionnels dans la structuration de la filière écotouristique et mise en place d'écomouillage. Depuis plusieurs années, les gestionnaires des RNN encouragent les prestataires touristiques travaillant sur Petite Terre à orienter leur activité vers La Désirade. Ce report de fréquentation de Petite Terre vers La Désirade doit permettre de diminuer d'une part la pression sur la RNPT et d'autre part de promouvoir le développement de l'écotourisme à La Désirade. Le développement de ces activités sur le territoire désiradien fait partie des attentes des équipes municipales successives, le sujet est évoqué en comité consultatif chaque année. Le développement de l'écotourisme sur La Désirade doit être encadré pour permettre le maintien de la biodiversité de l'île et la mettre en valeur. Les gestionnaires souhaitent donc accompagner la commune de La Désirade dans la mise en place de mouillages écologiques dans les lagons de l'île. Deux éco mouillages seront situés à l'entrée de la RNN de La Désirade. La commune sera gestionnaire de ces mouillages.

**Indicateurs de  
réalisation**

- Nombre de dossier déposés : 1
- Bilans annuels des financements perçus : Projet plan de relance : 197 969 € dont 74 242 € pour la Désirade

**Prévisionnel  
2022**
Cloture des trois projets :

- Colibri : La formation des prestataires devra être réalisée. En attente du PNA IPA pour la mise en place de cette action
- Tortue marine : Formaliser la cloture du projet
- EEE : rendu final à remettre à la DEAL pour solder la subvention

Plan de relance :

- Programmation des COPIL
- Rédaction des cahiers des charges, lancement des consultations, démarches administratives (AOT)
- mise en œuvre de la phase opérationnelle de terrain

**MS 23****MS 23 : Participer aux plans d'action iguanes**

<b>Priorité</b>	<b>1</b>
<b>OO 3.1</b>	- <b>Améliorer la connaissances des populations d'iguane des petites Antilles</b>
<b>OO 6.3</b>	- <b>Participer aux réunions et colloques</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de participer à la conservation des espèces et écosystèmes associés. La réserve participera au comité de pilotage du plan national d'action et s'impliquera dans les actions et projets du réseau.</p>
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<p>En 2021, les cogestionnaires de la RND ont participé au COTECH du PNA Iguane des Petites Antilles le 13/12/2021. L'équipe de cogestion y a présenté les actions mises en œuvre en 2021 sur Désirade dans le cadre du PNA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la mortalité des Iguanes sur La Désirade</li> <li>• Le réseau de veille/lutte de l'Iguane commun sur La Désirade</li> </ul> <p>En partenariat avec le Gaïac, Titè participe à la mise à jour de l'Atlas des Iguanes sur la Désirade (cf CS4)</p> <p>L'association Titè a répondu à un appel d'offre lancé par le PNA pour développer un programme de biosécurité sur La Désirade pour prévenir de l'entrée de l'Iguane commun.</p>
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participation au comité de pilotage = 1</li> <li>• Nombre d'action et projet sur lesquels la réserve s'implique : 3</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2022</b>	<p>Poursuive l'implication dans le cadre du PNA IPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication et sensibilisation : utilisation de la caravane IPA</li> <li>- Implication dans les actions de lutte contre l'iguane commun sous réserve de financements dédiés</li> </ul>

<b>MS 24</b>		<b>MS 24 : Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 4.1</b>	-	<b>Améliorer les connaissances sur la reproduction et les menaces pour les tortues marines</b>	
<b>OO 6.3</b>	-	<b>Participer aux réunions et colloques</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de participer à la conservation des espèces et écosystèmes associés.            La réserve participera au comité de pilotage du plan national d'action et s'impliquera dans les actions et projets du réseau.</p>		
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<p>En 2021, les cogestionnaires de la RND ont participé au COTECH du PNA Tortues Marines le 7/12/2021.            Les données de suivi des pontes ont été saisies et transmises à la coordination du PNA, ainsi que les données échouages/détresses.</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participation au comité de pilotage = 1</li> <li>• Nombre d'action et projet sur lesquels la réserve s'implique</li> </ul>		
<b>Prévisions 2022</b>	Poursuivre l'action		

<b>MS 26</b>		<b>MS 26 : Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales</b>	
<b>Priorité</b>	<b>3</b>		
<b>OO 6.2</b>	-	<b>Diffuser l'information liée à la réserve</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de mettre à disposition les observations scientifiques recueillies au sein de la réserve aux organismes centralisateurs.</p> <p>Le personnel sera en charge de la saisie et de la transmission de l'ensemble des observations et données naturalistes dans le système informatisé de gestion et d'échanges de données des réseaux d'espaces naturels (SERENA, SINP).</p>		
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données ornithologiques sont toutes intégrées à la base de données e-bird</li> <li>• Les données STOC-EPS sont intégrées à une base de données Excel et transférées sur Karunati</li> <li>• Les données tortues marines sont intégrées aux bases de données coordonnées par le PNA</li> <li>• Les autres données de suivi sont intégrées à des bases de données Excel et gérées localement par l'équipe de la cogestion.</li> </ul>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activité présenté au comité consultatif : le rapport 2021 sera transmis en début d'année 2022.</li> <li>• Comptabilité annuelle présentée au comité consultatif</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2022</b>	Améliorer le transfert de données vers Karunati.		

<b>MS 29</b>		<b>MS 29 : Maintenance des équipements et des locaux</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 7.4</b>	-	<b>Maintenir le matériel et les sites en bon état</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'assurer la longévité et la maintenance des équipements.</p> <p>Cette action inclus l'entretien et le renouvellement des équipements et locaux. Les travaux d'entretien courant par le personnel de la réserve ainsi que l'entretien ponctuel de certains équipements par des prestataires.</p>		
<b>Mise en œuvre 2021</b>	<p>Installation et entretien des enclos de mise en défens de la végétation et de protection des mélocactus.</p> <p>Travaux sur le véhicule des Réserves : remplacement du véhicule.</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste annuelle des travaux d'entretien effectués et des équipements renouvelés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouvellement du véhicule de service de La Désirade</li> <li>- Fin de l'installation des enclos de mise en défens des mélocactus</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2022</b>	Poursuivre l'entretien des matériels et des sites		

## RNN de La Désirade budget prévisionnel et réalisé 2021

Association : Titè  
Exercice 2021

Date de début : 01/01/2021

Date de fin : 31/12/2021

CHARGES			PRODUITS		
Désirade			Désirade		
Intitulés de comptes	MONTANT PREVISIONNEL S EN EUROS <sup>(1)</sup>	MONTANT REALISES EN EUROS <sup>(1)</sup>	Intitulés de comptes	MONTANT PREVISIONNEL S EN EUROS <sup>(1)</sup>	MONTANT REALISES EN EUROS <sup>(1)</sup>
<b>60 – Achats</b>	<b>24 570 €</b>	<b>23 870 €</b>	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>11 000 €</b>	<b>1 841 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	5 800 €	5 774 €	Marchandises		
<i>Suivi ponté, avifaune, lépido</i> CS	5 800 €	5 774 €	Taxe barrière	10 000 €	841 €
Achats stockés de matières et fournitures		1 330 €	Prest de services redevances prof.		
Fournitures non stockables (combustibles)	720 €	536 €	Prest de services redevance plais.		
EEDD		5 €	Autres produits d'activités annexes		
Fournitures d'entretien et petit équipement	3 450 €	1 217 €			
<i>matériel d'entretien</i> IP-CI	2 000 €	217 €			
<i>Matériel scientifique</i> CS	1 450 €	1 000 €			
Fournitures administratives	600 €	241 €	Prestations de services	1 000 €	1 000,00 €
MS	300 €	220 €			
EEDD	300 €	21 €			
Autres fournitures			<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>90 730 €</b>	<b>86 675 €</b>
Prestations (ONF)	MS	14 000 €	Etat : DEAL	81 737 €	81 737 €
EEDD		415 €			
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>7 600 €</b>	<b>9 245 €</b>	EEDD	8 993 €	4 938 €
Sous-traitance générale					
Locations	5 600 €	5 300 €			
<i>Location maison</i> CI	4 800 €	5 300 €			
Entretien et réparation		1 185 €	Région(s) :		
<i>voiture</i> MS		1 127 €			
<i>équipement maison</i> IP-CI	800 €	58 €			
Assurance	2 000 €	2 760 €	Département(s) :		
Documentation					
Divers					
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>10 025 €</b>	<b>10 102 €</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 600 €	3 889 €	Communes(s) :		
Publicité, publication	2 032 €	65 €			
<i>signalétique</i> CI	1 250 €				
<i>Supports de comm</i> EEDD	782 €	65 €			
Déplacements, missions, réceptions	3 113 €	4 751 €			
<i>Billets de bateau, frais mission</i> MS	2 234 €	3 987 €			
<i>reception</i> MS		232 €			
<i>Location voiture</i> MS	300 €	196 €			
EEDD	579 €	336 €			
Frais postaux et de télécommunications	1 030 €	1 104 €	Organismes sociaux (à détailler) :		
EEDD	348 €	60 €			
Services bancaires, autres	250 €	162 €			
cotisations (liées à l'activité économique)		131 €			
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>858 €</b>	<b>892 €</b>			
Impôts et taxes sur rémunération	858 €	892 €	Fonds européens		
EEDD	143 €	76 €			
Autres impôts et taxes			CNASEA (emplois aidés)		
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>48 420 €</b>	<b>51 594 €</b>	Autres recettes		
Rémunération des personnels	39 008 €	43 671 €			
<i>1 CM, 3 gardes, 1 SGA</i> MS	29 259 €	40 008 €			
<i>1 ETP EEDD</i> EEDD - MS	5 749 €	3 663 €			
<i>3 stagiaires (2M1 et 1 M2)</i> MS	4 000 €				
Charges sociales	6 652 €	6 578 €			
<i>1 CM, 3 gardes, 1 SGA</i> MS	5 559 €	6 252 €			
<i>1 ETP EEDD</i> EEDD - MS	1 092 €	326 €			
Autres charges de personnel	2 760 €	1 344 €	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>270 €</b>	<b>490 €</b>
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	<b>0 €</b>	<b>1 194 €</b>	Cotisations		490 €
<b>66 – Charges financières</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	Autres recettes	270 €	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>	<b>0 €</b>	<b>3 €</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	<b>0 €</b>	<b>12 €</b>
			<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>0 €</b>	<b>15 559 €</b>
			Libéralités perçues		1 €
<b>68 – Dotation aux provisions pour risques et charges</b>		<b>8 488 €</b>	Sur exercices antérieurs		15 559 €
<b>68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)</b>	<b>10 527 €</b>	<b>1 018 €</b>	<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0 €</b>	<b>755 €</b>
<b>69- Impôts dus en France</b>		<b>1 €</b>	<b>79 – Transfert de charges d'exploitation</b>	<b>0 €</b>	<b>2 693 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>					
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>5 207 €</b>	<b>7 838 €</b>	EEDD		298 €
Secours en nature			<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>5 207 €</b>	<b>7 838 €</b>
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		4 050 €	Bénévolat	5 207 €	3 788 €
Personnel bénévole	5 207 €	3 788 €	Prestations en nature		4 050 €
			Dons en nature		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>107 207 €</b>	<b>122 082 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>107 207 €</b>	<b>123 699 €</b>

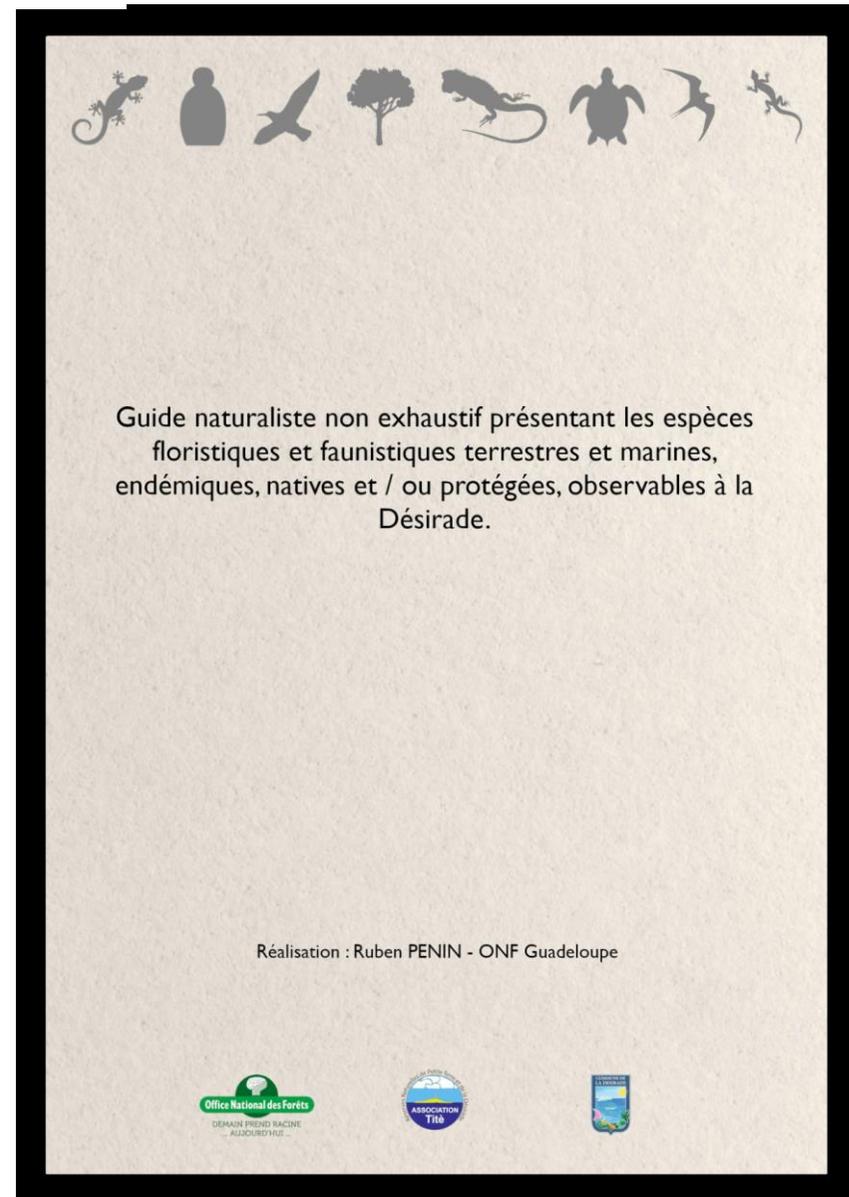
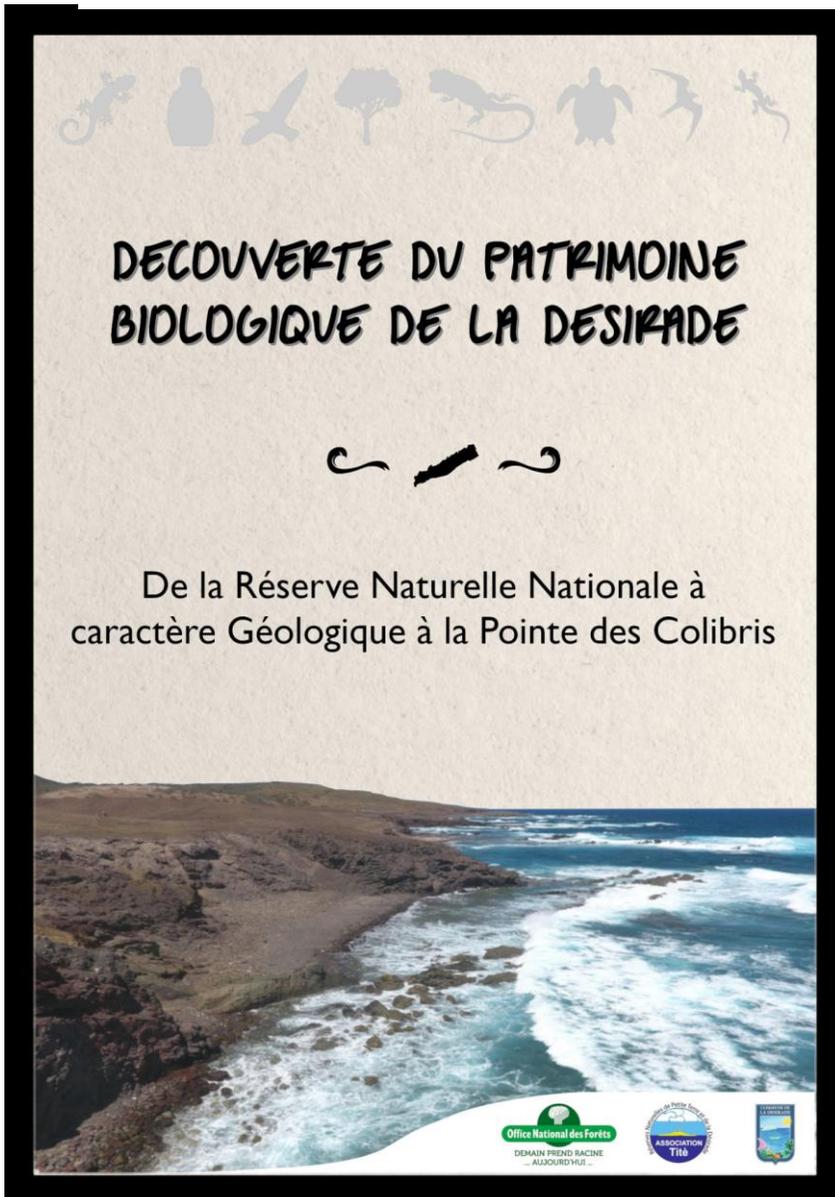
<sup>(1)</sup> ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>(2)</sup> Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

BUDGET PREVISIONNEL - RND - Année 2022					
CHARGES			PRODUITS		
Codes PG					
<b>60 – Achats</b>			<b>29 653,00 €</b>	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>15 000,00 €</b>
<b>Achats d'études et de prestations de services</b>			<b>11 600 €</b>	Taxes passagers Maritime	15 000 €
<i>Suivi repro des om et limicoles, azurée</i>	CS09		11 600 €		
<i>inventaires sites scinques</i>	CS14		- €		
<i>Infographie bornage</i>	CI03		- €		
<i>Nettoyage RN - enlèvement gros blocs</i>	IPO1		- €		
Achats non stockés de matières et fournitures					
<b>Fournitures non stockables (combustibles)</b>	CI		<b>720 €</b>		
<b>Fournitures d'entretien et petit équipement</b>			<b>2 733 €</b>		
<i>Petit matériel - EEE</i>	CS16		- €		
<i>Mise en défend melocactus</i>	CS20		500 €		
<i>Petit matériel animations</i>	EEDD - PA		1 000 €		
<i>Nettoyage RN</i>	IPO1		300 €		
<i>Revégétalisation accès</i>	MS03		733 €		
<i>Entretien bornage - signalétique</i>	CI03		200 €		
<b>Fournitures administratives</b>	MS		<b>600 €</b>		
<i>gardes, CMS, SGA</i>	MS		300 €		
<i>CM EEDD</i>	EEDD-MS		514 €		
<b>Autres fournitures</b>			<b>- €</b>		
<b>Prestations</b>			<b>14 000 €</b>	Prestations Services	
	ONF	MS	14 000 €		
<b>61 – Services extérieurs</b>			<b>6 850 €</b>	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>90 730 €</b>
<b>Sous-traitance générale</b>				Etat : DEAL	81 737 €
<b>Locations</b>			<b>4 800 €</b>	Renforcement EEDD	8 993 €
<i>loyer maison</i>	MS		4 800 €		
<b>Entretien et réparation</b>			<b>50 €</b>	OFB	
<i>voiture</i>	MS29		50 €		
<b>Assurance</b>			<b>2 000 €</b>	Région(s) :	
<b>Documentation</b>				Département(s) :	
<b>Divers</b>				Communes(s) :	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>			<b>11 841 €</b>	Organismes sociaux (à détailler) :	
<b>Rémunérations intermédiaires et honoraires</b>			<b>3 600 €</b>		
<b>Publicité, publication</b>			<b>3 451 €</b>	Fonds européens (FEDER)	
<i>signalétique RN</i>	CI03		800 €	ASP (emplois aidés)	1 500 €
<i>Réaliser des support de comm dont 20 ans</i>	EEDD - CC		2 651 €	Autres recettes	
<b>Déplacements, missions, réceptions</b>			<b>3 772 €</b>	Autres recettes - report EEDD	3 980 €
<i>Formation</i>	MS		- €		
<i>Billets de bateau stagiaires</i>	MS		1 247 €		
<i>Location de voiture</i>	MS		600 €		
<i>Billets de bateau gardes, CMS, SGA</i>	MS		1 269 €		
<i>Billets de bateau EEDD</i>	EEDD-MS		656 €		
<b>Frais postaux et de télécommunications</b>			<b>768 €</b>		
<i>dont EEDD</i>	EEDD - MS		312 €		
<b>Services bancaires, autres</b>			<b>250 €</b>		
<b>63 – Impôts et taxes</b>			<b>922 €</b>		
<b>Impôts et taxes sur rémunération</b>			<b>922 €</b>		
<i>dont EEDD</i>	EEDD-MS		142 €		
<b>Autres impôts et taxes</b>					
<b>64 – Charges de personnel</b>			<b>51 649 €</b>	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 074 €</b>
<b>Rémunération des personnels</b>			<b>41 929 €</b>	Cotisations	1 074 €
<i>1 CM, 3 gardes CDI, 1 alternant, 1 SGA</i>	MS		30 164 €		
<i>1 ETP EEDD</i>	EEDD - MS		6 469 €		
<i>2 stagiaires (L3 et M2)</i>	MS		5 296 €		
<b>Charges sociales</b>			<b>6 960 €</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	
<i>1 CM, 3 gardes CDI, 1 alternant, 1 SGA</i>	MS		5 731 €		
<i>1 ETP EEDD</i>	EEDD - MS		1 229 €		
<b>Autres charges de personnel</b>			<b>2 760 €</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>				Sur opération de gestion	
<b>66 – Charges financières</b>				Sur exercices antérieurs	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>				<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)</b>	MS		<b>5 888 €</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>				<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>5 607 €</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>5 607 €</b>
Secours en nature				Bénévolat	2 367 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			3 240 €	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3 240 €
Personnel bénévole	MS		2 367 €	Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>112 411 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>112 411 €</b>

## Table des annexes ■■■

Annexe 2 : Livret de découverte du patrimoine biologique de La Désirade.....	42
Annexe 1 : Compte rendu du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle de Désirade 2021.....	48



## Iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*)

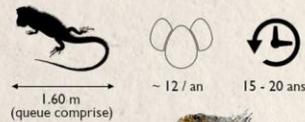
L'île de la Désirade a toujours été connue pour abriter l'iguane des Petites Antilles, qui affectionne les zones de végétation littorale. Il y trouve des abris pour se nourrir de feuilles, de fleurs et de fruits. La ponte se fait à proximité, là où le sable et les rayons du soleil sont abondants. A la Pointe des Colibris et dans la Réserve Géologique, ils sont particulièrement nombreux grâce à la préservation des îlots de Mancenilliers. Il a été estimé que 400 iguanes vivent sur le site de la Pointe des Colibris.

L'iguane des Petites Antilles voit sa couleur varier entre les individus et au cours de sa vie, son âge, son sexe et le statut social. A la sortie de l'œuf, les iguanes sont vert pomme puis cette couleur tend vers un vert mat à gris verdâtre voir noirâtre chez les mâles. Le fanon présent sous sa gorge sert à communiquer et établir sa dominance.

Comme son nom l'indique, l'iguane des Petites Antilles n'est naturellement présent que dans cette zone géographique. C'est une espèce protégée car en danger d'extinction à cause de la destruction de son habitat, la chasse mais aussi à cause de l'introduction de l'iguane rayé (avec lequel il s'hybride), espèce exotique envahissante venue d'Amérique du Sud.



Carte de répartition des espèces d'iguane des Petites Antilles et d'iguane rayé (espèce exotique envahissante) dans les Petites Antilles.



Signaler tout Iguane rayé aperçu :  
Envoyer  
PHOTO + DATE + POINT GPS à  
iguanepetitesantilles@gmail.com ou  
sur Facebook "Réseau Iguane des  
petites antilles"



**Ne pas toucher  
Ne pas nourrir**



## Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*)

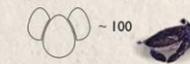
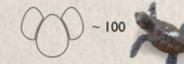


**ESPECE PROTEGEE**

## Tortue verte (*Chelonia mydas*)



**ESPECE PROTEGEE**



Les plages de La Désirade sont régulièrement visitées par des tortues marines venues pour pondre. C'est le cas, entre mai et octobre pour la tortue verte et de juin à septembre pour la tortue imbriquée.

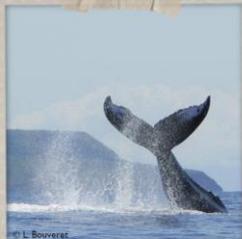
Le personnel des Réserves de la Désirade, aidé par des volontaires de l'association Titè, effectue un tour régulier des plages afin d'identifier les traces laissées par les tortues marines lors de leurs tentatives de pontes nocturnes. A partir de ces traces il est possible de déterminer l'espèce, si elle a potentiellement pondu et où s'est faite cette ponte.

**Si vous constatez une tortue échouée ou blessée, merci de contacter  
immédiatement le Réseau Tortues Marines  
(tortuesmarinesguadeloupe.org / 06 90 74 03 81).**



## Baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*)

Une vingtaine d'espèces de cétacés, résidentes ou migrantes fréquentent les Petites Antilles (Baleine à Bosse, Cachalot, Dauphin tacheté Pantropical, Grand dauphin, Dauphin Fraser, Steno Rostré, Baleine à bec de Gervais, Baleine à bec de Cuvier, Orques, Pseudorques, Orque pigmé...).



**ESPECE MENACEE  
ET PROTEGEE**

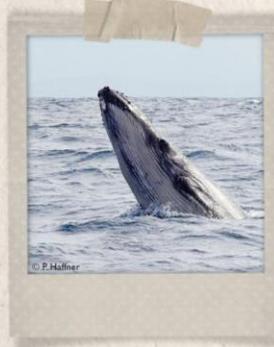


13 - 14 m de long  
25 tonnes

I tous les 2  
ou 3 ans

40 à 100 ans

La baleine à bosse migre dans la région Caraïbienne durant l'hiver, de Cuba jusqu'aux côtes Vénézuélienne dans le but de se reproduire et de vèler. Les mâles sont les premiers à rejoindre ces zones. Ce sont eux qui produisent ces chants caractéristiques, dont la raison actuellement avancée serait l'attraction des femelles.



Afin de protéger ce mammifère menacé, le Sanctuaire marin Agoa a été créé en Octobre 2010, regroupant les eaux des territoires français des Petites Antilles.

L'équipe des Réserves de la Désirade assiste logistiquement l'OMMAG dans leurs actions d'enregistrements de la présence des mammifères marins de passage en Guadeloupe qui leur permettent d'en apprendre d'avantage sur leur comportement.



## Arbres communs en Guadeloupe constituant la forêt littorale, refuge de biodiversité.

### Poirier (*Tabebuia heterophylla*)



Espèce très commune en forêt littorale car très tolérante. Son bois d'œuvre est très recherché, et ce, dans une large gamme d'utilisations (décoration, menuiserie intérieure, canots...).

### Raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*)



Espèce très commune en forêt littorale car très tolérante. Son bois dur et lourd, très durable est utilisé en charpente de bateaux, meubles, massues et charbon. Ses fruits sont comestibles (confitures, gelées, boissons).



**Attention risques de brûlures sévères.  
Ne pas toucher et s'abriter en dessous d'un Mancenillier.**

### Mancenillier (*Hippomane mancinella*)



Les fruits et les feuilles, toxiques pour l'Homme, font partie de l'alimentation de l'Iguane des Petites Antilles. Son latex (sève) était utilisé par les amérindiens pour empoisonner les flèches.

### Gaïac (*Guaiacum officinale*)



Espèce devenue rare par sa surexploitation, utilisée autrefois dans la marine, en bois de chauffe et comme plante médicinale.

Des individus sont visibles sur l'île et notamment le long de la jetée du port de Beauséjour.

**ESPECE MENACEE  
ET PROTEGEE**



## Arbres communs en Guadeloupe constituant la forêt littorale, refuge de biodiversité.

Plante dont les feuilles sont traditionnellement utilisées comme antispasmodique et contre les morsures de serpent, d'où son nom. Ce dernier peut aussi provenir de son port lianescent. Ses fruits, en revanche, sont toxiques pour l'Homme mais pas pour l'Iguane des Petites Antilles, qui consomme feuilles et fruits.



**Bois couleuvre**  
(*Capparis flexuosa*)



Plante historiquement consommée et utilisée à des fins médicinales dans les régions tropicales du monde entier. Originaire d'Inde ou d'Australie, ses propriétés en ont fait un objet d'échange, permettant sa propagation et son installation à large échelle. L'espèce s'est adaptée à l'environnement de la Guadeloupe sans devenir envahissante.

**Noni**  
(*Morinda citrifolia*)



**Palétuvier gris**  
(*Conocarpus erectus*)



Cette espèce se retrouve communément dans les zones soumises aux embruns, sur le littoral comme à proximité des mangroves. Son bois dur et durable est utilisé dans la marine et ses feuilles en soins des plaies et coupures grâce à son activité antimicrobienne.



## Espèces d'oiseaux nicheurs (passereaux) communs à la Désirade.

★ ESPECE PROTEGEE



**Elénie siffleuse**  
(*Elaenia martinica*)



**Paruline jaune**  
(*Setophaga petechia*)



**Sucrier à ventre jaune**  
(*Coereba flaveola*)

Ces 9 espèces sont les oiseaux les plus fréquents et facilement observables à la Désirade.



**Tourterelle à queue carrée**  
(*Zenaida aurita*)

Un suivi est réalisé sur l'île afin d'améliorer les connaissances sur les populations d'espèces nicheuses et d'en effectuer un suivi sur le long terme.



**Viréo à moustaches**  
(*Vireo atiloqueus*)



**Moqueur corossol**  
(*Margarops fuscatus*)

Au cours des dénombrements, la moitié des oiseaux est représentée par 4 espèces : la Tourterelle à queue carrée, l'Elénie siffleuse, la Paruline jaune et le Sucrier à ventre jaune.



**Colombe à queue noire**  
(*Columbina passerina*)



**Sporophile cici**  
(*Tiaris bicolor*)



**Tyran gris**  
(*Tyrannus dominicensis*)



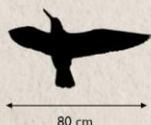
## Huîtrier d'Amérique

(*Haematopus palliatus*)

L'Huîtrier d'Amérique est observable sur les côtes sableuses ou rocheuses de l'île où il martèle des coquillages ou y insère son bec à la manière d'un levier pour se nourrir de bivalves. Il possède une tête noire, une poitrine blanche, un dos brun et un long bec rouge.

Depuis 2016, la Désirade est le seul site en dehors de Petite Terre, connu pour la reproduction de cet oiseau sur l'archipel guadeloupéen.

L'espèce est protégée car en danger d'extinction en Guadeloupe.

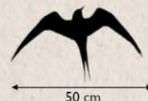


## Petite Sterne

(*Sternula antillarum*)

La Petite sterne, au corps blanc grisâtre est reconnaissable à sa tête noire tachetée de blanc au niveau de son bec jaune. Elle côtoie au cours de sa migration les zones côtières, dont les plages, qu'elle fréquente d'avril à septembre pour y pondre des œufs mimétiques. Pendant cette période, des secteurs du littoral peuvent être alors temporairement interdits à la circulation. La fréquentation des plages et la destruction de son habitat ont amenés l'espèce à être proche du risque d'extinction en Guadeloupe.

Ne pas s'approcher quand les oiseaux alarment.

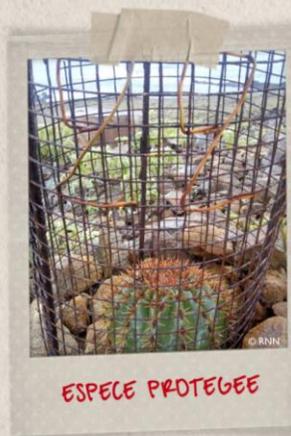


## Cactus tête à l'anglais

(*Melocactus intortus*)

Le Cactus tête à l'anglais est endémique des Antilles où il est menacé d'extinction. Les seules populations naturelles de Guadeloupe sont ici, à La Désirade.

La raréfaction du melocactus est causée par la destruction de son habitat, les falaises rocailleuses, et par l'extension urbaine et agricole. L'espèce est en danger critique d'extinction en Guadeloupe, où à La Désirade, un plan de conservation est mis en place par l'équipe des Réserves afin de préserver la dernière population guadeloupéenne.



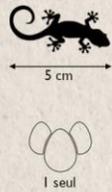
Dans un but de protection du Cactus tête à l'anglais, les individus présents dans la Réserve géologique font l'objet d'un suivi sanitaire annuel. Des efforts de protection contre le pâturage caprin et des études permettant de mieux connaître l'écologie de l'espèce sont réalisés par le personnel de la Réserve.

Sur la Pointe Mancenillier, non loin de l'entrée nord de la Réserve, se trouve un enclos de mise en défens. Tout comme sur la Pointe des Colibris, cet enclos permet d'étudier la régénération de la végétation.

Tout prélèvement sur cette espèce protégée est interdit

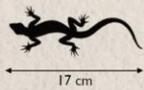


### Sphérodactyle bizarre (*Sphaerodactylus fantasticus*)



Espèce de gecko commune en Guadeloupe et facilement observable en forêt littorale, pourvu que la litière soit suffisamment épaisse. Elle lui sert de refuge et de site de ponte.

### Anoles de La Désirade (*Ctenotus marmoratus desiradei*)

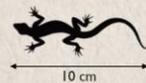


Ce sont sur les troncs, rochers et sur le sol recouvert de feuilles que vivent ces anolis.

6 sous espèces, dont une à La Désirade, ont été décrites.



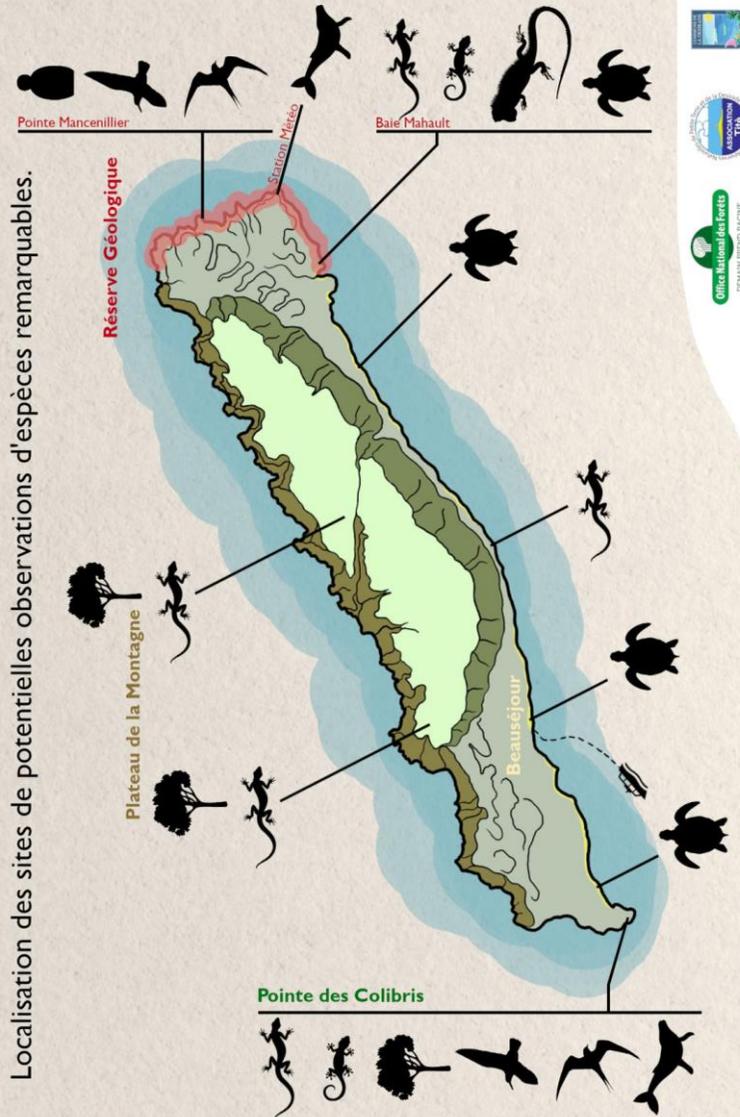
### Scinque de La Désirade (*Mabuya desiradae*)



Cette espèce endémique de La Désirade vit en forêt littorale. On ne sait que très peu de choses à son sujet. Elle est en danger critique d'extinction à cause de la destruction de son habitat ainsi que de la prédation du rat et de la mangouste. C'est pourquoi des suivis afin d'améliorer les connaissances sur cette espèce vont être développés.



Localisation des sites de potentielles observations d'espèces remarquables.





**Compte rendu de la réunion du Comité Consultatif**  
**Réserve Naturelle à caractère géologique de La Désirade**  
**Le 06 mai 2021**

Le comité consultatif de la réserve naturelle s'est réuni le jeudi 6 mai à 9h15 en visioconférence sous la présidence de Monsieur SADOUX Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le Préfet et le sous-préfet étant déjà pris par d'autres dossiers en cours.

**Liste des personnes présentes :**

Emmanuel SADOUX, secrétaire général de la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre  
Gaël MAGNE, chef du pôle accompagnement des collectivités, Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre

Jean-François BOYER, directeur de la DEAL  
Claire MAGNARD, cheffe du pôle biodiversité de la DEAL  
Aurélien JAPAUD, chargé de mission milieu marin et espaces naturels de la DEAL  
Mylène MUSQUET, directrice régionale de l'ONF  
Pierre COQUELET, délégué territorial Antilles de l'OFB

Loïc TONTON, maire de la commune de la Désirade  
Fabrice ROSEAU, élu de la commune de la Désirade  
Nathalie BORDY, OMT de La Désirade et représentante de M. LAFON, CARL  
Liliane BIENVILLE, cheffe du service de l'Environnement et des Déchets, Région

Michel NATHOU, représentant des croisiéristes de la RNN de Petite Terre  
Béatrice MIRRE, représentant le groupement des entrepreneurs de Désirade

Jean-Frédéric LEBRUN, spécialiste en géologie à l'Université des Antilles  
Claudie PAVIS, représentant l'association AEVA  
Frantz DELCROIX, présidente de l'association AMAZONA  
Nicolas PARANTHOEN, coordinateur régional des PNA Tortues marines et Iguane des Petites Antilles  
Julie PAUWELS, animatrice des PNA Tortues marines et Iguane des Petites Antilles

Claudine CABRERA, expert-comptable Association Titè  
Maëlle ZUBAR, secrétaire générale administrative Association Titè  
Eric DELCROIX, chargé de missions scientifiques Association Titè  
Alain SAINT AURET, garde chef Association Titè  
Ruben PENIN, chargé de mission ONF  
Sophie LE LOC'H, conservatrice ONF

**Personnes excusées :**

Raoul LEBRAVE, président de l'association Titè,  
Sébastien LAFON, directeur de l'Office du Tourisme intercommunal de la Riviera du Levant  
Gilles LEBLOND, président du CSRPN



A 9h15, M. SADOUX ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

La réunion est animée par Sophie Le Loc'h.

### 1. Approbation du PV de la réunion du 2 juillet 2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

### 2. Rapport d'activités 2020

Sophie Le Loc'h débute la présentation des diapositives synthétisant le rapport d'activités 2020. Elle commence par représenter les objectifs de gestion, récapitule les changements d'équipe qui ont eu lieu en 2020 (arrivée de Maëlle Zubar et de Ruben Penin en février, et de Sophie Le Loc'h en octobre) et annonce les recrutements prévus en 2021 (Un poste d'animateur nature dédié à 25% de son temps sur la RNN de Désirade, et 2 stagiaires).

Elle poursuit sur la présentation des actions réalisées sur les iguanes courant 2020 : participation à l'actualisation de la cartographie de la présence de l'iguane des Petites Antilles et du suivi de la mortalité sur l'ensemble du territoire.

Ruben Penin reprend la présentation en exposant les actions menées sur les *melocactus*. Globalement les *melocactus* suivis ont augmenté en hauteur et en diamètre. On note la disparition de 7 *melocactus*. Les gestionnaires émettent l'hypothèse de prélèvement justifiant ces disparitions.

Eric Delcroix présente les suivis de la reproduction des oiseaux marins (4 comptages) et des limicoles nicheurs et potentiellement nicheurs (4 comptages), puis les suivis tortues marines et le recensement des échouages. Le projet OFB visant à créer une dynamique de réseau tortue marine sur la Désirade sera prochainement relancé. E. Delcroix poursuit sur les actions mises en place dans le cadre de la lutte contre l'iguane rayé : la dynamique est toujours active, 1 hybride a été capturé dans le bourg en 2020.

Ruben Penin présente les différents supports de communication réalisé en 2020. Le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser beaucoup d'interventions en 2020. Le recrutement de la chargée d'animation EEDD devrait relancer cette activité courant 2021.

Eric Delcroix termine la présentation du rapport d'activité en faisant le bilan des patrouilles de surveillance sur la RNN. Aucune procédure judiciaire n'a été ouverte en 2020 sur la Réserve, toutefois des infractions sont régulièrement rapportées.

Avant de poursuivre suivant l'ordre du jour, Sophie Le Loc'h laisse la parole aux membres du comité pour des questions et/ou remarques.

Loïc Tonton s'interroge par rapport aux chiffres annoncés concernant les tortues marines : qu'est-ce qui explique la différence entre le nombre de pontes de tortues vertes inférieur au nombre de tortues imbriqués ?

Eric Delcroix répond qu'il manque les données de fin de saison et que ceci peut expliquer le nombre d'observations plus faible de tortue verte par rapport aux tortues imbriqués.

Loïc Tonton précise que s'il n'y a pas eu de procédures sur la problématique cabrits divagants menées par la Réserve en 2020, la commune a elle ouvert plusieurs procédures sur cette thématique.

Mylène Musquet demande si des démarches de concertation envers les éleveurs de cabrits ont été engagées.

Sophie Le Loc'h répond que la première étape était de recenser les éleveurs sur la pointe Est, démarche qui a été initiée en 2020. Des actions de concertations seront effectivement mise en place ensuite.

**Mr Sadoux propose de procéder au vote. Le rapport d'activités 2020 est approuvé.**

### 3. Compte rendu de l'exécution du budget 2020

Mme Cabrera présente le compte rendu de l'exécution du budget 2020. Elle évoque une petite perte de 7 000 € sur le résultat.

Sophie Le Loc'h rappelle que le budget détaillé est disponible dans les rapports d'activités. Elle précise que cette année encore, les gestionnaires n'ont pas perçu la TPM pour la Réserve Naturelle de Désirade, l'armateur ayant contesté l'arrêté ministériel règlementant le versement de cette taxe. Elle rapproche ensuite l'exécution du budget des grands domaines d'activités du plan de gestion comme demandé par la DEAL. Les gestionnaires poursuivront ce travail courant 2021.

### 4. Budget prévisionnel 2021

Les membres du comité consultatif n'ayant pas de question particulière sur le budget 2020, Sophie Le Loc'h poursuit sur la présentation du budget prévisionnel 2021 dont les actions seront détaillées ensuite. Les points marquants à retenir sont l'augmentation de la dotation annuelle permettant la création d'un poste dédié à l'éducation à l'environnement. L'arrêté ministériel fixant les modalités de perception de la TPM ayant été revu, les gestionnaires prévoient à nouveau la perception de cette taxe.

Pierre Coquelet demande quel montant prévisionnel a été affecté à la perception de la TPM

Sophie Le Loc'h répond que le montant a été estimé à 11 000 €. Cependant en année « normale » le nombre de visiteurs annoncé sur la Désirade est autour de 25 000. La TPM perçue devrait donc être bien plus élevée. La douane a été alertée sur ce sujet.

En l'absence de questions, elle poursuit en détaillant les actions du plan de gestion programmées en 2021.

Loïc Tonton demande où est situé la maison des gardes à la Désirade.

Sophie Le Loc'h répond qu'elle se trouve aux galets.

Mylène Musquet demande si cette maison à la double vocation de logement et de lieu d'accueil du public.

Sophie Le Loc'h précise que l'association dispose d'un bureau à la capitainerie. Avec l'embauche d'une personne dédiée à l'éducation à l'environnement qui sera basée à Désirade, le bureau aura vocation à devenir le point d'accueil de la Réserve.

Sophie Le Loc'h poursuit sur la présentation de nouveaux projets qui seront financés dans le cadre du plan de relance. Ces projets sont en cours d'élaboration en concertation avec la commune. Le premier concerne la mise en place d'éco mouillages dans les lagons de Désirade. Il s'agit d'une partie d'un projet plus global ayant pour objectif la structuration de la filière écotouristique ainsi que d'initier un report de la fréquentation de Petite Terre sur Désirade (Budget prévisionnel global 200 000 € dont 60 000 € pour la partie Désirade). Le deuxième projet concerne la restauration de la saline du bourg. La première réunion de travail sur ce projet est programmée début juin.

Loïc Tonton confirme que la commune et les élus sont partie prenante dans la construction de ces projets et de leur mise en œuvre.

Après s'être assuré que les questions étaient épuisées, Mr Sadoux soumet les budgets 2020 et 2021 ainsi que le programme d'actions au vote.

**Les budgets 2020, 2021 et le programme d'action sont approuvés.**

##### **5. Avancement du Plan de gestion 2021-2025**

Sophie Le Loc'h poursuit la présentation en abordant l'état d'avancement du plan de gestion : la nouvelle version rédigée selon la méthodologie établie par l'OFB et RNF a été rendue aux gestionnaires en septembre 2020. La période d'exécution a été décalée à la période 2021-2025. Cette nouvelle version a été présentée en CSRPN en décembre 2020, puis en conseil municipal à Désirade en avril 2021.

Aurélien Japaud précise qu'en séance plénière du CSRPN les plans de gestion des 2 RNNs ont fait l'objet d'échanges bienveillants et constructifs. La conservatrice a pu répondre de façon logique aux questions qui lui ont été posées par les membres du CSRPN. Des retours écrits ont été formulés et seront intégrés aux plans de gestion. L'avis du CSRPN est actuellement en cours de rédaction et devrait à priori être favorable.

Sophie Le Loc'h reprend la présentation du plan de gestion sans revenir sur les éléments déjà présentés et validés en comité consultatif en 2016, mais en s'attardant sur les aspects qui ont changés à savoir la mise en place de l'outil « tableau de bord » qui permet le suivi en continu de l'avancée de la mise en œuvre des actions.

Elle précise qu'il sera toujours temps de reformuler des questions ou des remarques par mail à l'issue du comité consultatif.

Mylène Musquet demande si la prochaine étape est bien l'aval du CNPN.

Sophie Le Loc'h confirme qu'il s'agira bien de la dernière étape de validation après l'avis du comité consultatif.

Mylène Musquet rappelle qu'il est nécessaire de bien comprendre la mission de cette réserve naturelle. Il s'agit de la préservation et de l'amélioration des connaissances en termes de biodiversité, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit avant tout d'une réserve géologique. Il est important de sensibiliser sur la spécificité et la particularité de cette réserve naturelle et la mettre en avant car c'est la vraie valeur ajoutée de cette réserve naturelle de Désirade.

Nicolas Paranthoën constate que les objectifs du plan de gestion concernant l'iguane des petites antilles et les tortues marines sont bien en cohérence avec les PNA.

Loïc Tonton demande si des actions sont prévues concernant la préservation des Gaïacs.

Sophie Le Loc'h répond que les Gaïacs sont bien identifiés dans l'enjeu « Habitats xérophile » qui vise à préserver les milieux, les *mélacactus* également.

Après s'être assuré que les questions étaient épuisées, Mr Sadoux soumet cette nouvelle version du plan de gestion au vote.

**Le plan de gestion 2021-2025 de la RND est validé.**

4/5



## 6. Questions diverses

Mr Sadoux ouvre le dernier point de l'ordre du jour qui concerne les questions diverses.

Pierre Coquelet s'interroge au sujet de l'ancienne décharge qui est située sur la bordure de la réserve, est-ce qu'une action spécifique est envisagée sur cette problématique à court ou moyen terme ?

Sophie Le Loc'h précise qu'actuellement la décharge est le seul lieu de stockage des sargasses sur la Désirade.

Loïc Tonton ajoute qu'un projet de réaménagement de l'ancienne décharge a été élaboré mais que pour le moment le site était exclusivement dédié au stockage de sargasse dans l'attente de trouver d'une solution plus pérenne.

Mylène Musquet revient sur l'importance des moyens humains, techniques et de suivi, afin que cette réserve se dote de moyens de sensibilisation et de communication. La Réserve Naturelle de la Désirade a nécessairement besoin de s'ancrer beaucoup plus sur le territoire pour prendre tout son sens. Il faut aussi que cette réserve soit un vecteur de développement, de valorisation du territoire de la Désirade. Elle interroge le maire quant au devenir de l'ancienne station météo.

Loïc Tonton explique qu'une AMO concernant un projet de réhabilitation du site de la météo est en cours. Aujourd'hui ce site devrait permettre de donner un vrai élan économique en lien avec la réserve.

Pierre Coquelet demande si ce sera un local géré par la municipalité ou d'un bâtiment pour les gestionnaires des réserves.

Loïc Tonton répond qu'il s'agit d'un local municipal.

Sophie Le Loc'h précise que le bâtiment est situé en arrière des terrains de la Réserve Naturelle. Les gestionnaires ont été consultés dans le cadre de l'AMO, suivront la mise en œuvre de ce projet et resteront aux côtés de la commune afin de l'accompagner au mieux dans sa réalisation.

Mr Sadoux ajoute qu'il s'agit de valoriser ce bâtiment ayant un intérêt pour développement de la Désirade. Les équipes de la sous-préfecture apporteront leur soutien, notamment pour les demandes de subventions en rapport avec ce projet.

L'assemblée ayant épuisé l'ordre du jour, la réunion est levée à 10H20.

Le secrétaire général  
  
Emmanuel SADOUX

5/5

